



Les chiffres clés de l'agriculture biologique en 2017

Agence pour le Développement et la Promotion
de l'Agriculture Biologique



CAMPAGNE FINANCÉE
AVEC LE CONCOURS
DE L'UNION EUROPÉENNE



SOMMAIRE

L'AGRICULTURE BIO, UN EMPLOYEUR PARTICULIÈREMENT DYNAMIQUE EN 2017	4
<ol style="list-style-type: none">1. Une grande diversité d'emplois2. 12,5 % de l'emploi agricole est dans le bio3. Plus de 43 900 emplois dans l'aval de la filière biologique4. De 2012 à 2017 : une hausse de +9,5 % par an en moyenne de l'emploi dans le secteur bio	
LA PRODUCTION BIO EN MOUVEMENT : UNE RÉPONSE À LA DEMANDE CROISSANTE DES CONSOMMATEURS	8
<ol style="list-style-type: none">1. Les surfaces engagées en 2015 entrent en production bio2. L'élevage bio toujours aussi dynamique3. L'essor du bio bénéficie à l'ensemble des régions	
LA CONSOMMATION DE PRODUITS BIO POURSUIT SA CROISSANCE EXPONENTIELLE	21
<ol style="list-style-type: none">1. Un développement plus rapide de la GMS qui a su s'adapter aux attentes des consommateurs2. Une première : les produits transformés boostent le marché3. À chaque produit, son réseau de distribution4. Les produits bio majoritairement « <i>Made-in-France</i> »5. Les exportations bio en croissance de +12 %	
LE DOUBLEMENT DU FONDS AVENIR BIO POUR LA STRUCTURATION DE FILIÈRES BIO	30
ANNEXES : EXEMPLES DE PROGRAMMES SOUTENUS PAR LE FONDS AVENIR BIO	32

L'AGRICULTURE BIO, UN EMPLOYEUR PARTICULIÈREMENT DYNAMIQUE EN 2017

En 2017, on estime que les métiers de l'agriculture biologique comptent près de **134 500 emplois directs** (les emplois dans les fermes bio et ceux liés aux activités de transformation et de distribution), soit 16 500 de plus qu'en 2016. Ce sont **49 200 emplois directs qui ont été créés depuis 2012**, avec une croissance annuelle moyenne de **+9,5 % depuis 5 ans**.

Alors que l'emploi agricole diminue à un rythme de -1,1 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2015¹, **l'emploi dans la production agricole biologique a progressé de 10 669 emplois en temps plein entre 2017 et 2016, soit +13,7 %** : une performance.



¹ Source Bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA), Agreste Chiffres et Données Agriculture n°238, juillet 2017



1. UNE GRANDE DIVERSITÉ D'EMPLOIS

Les emplois des filières bio concernent de très nombreux secteurs et à tous les stades des filières. Les 134 500 emplois directs en équivalent temps plein comptabilisés en 2017 se répartissent ainsi :

- **88 400 emplois directs dans les fermes**
en équivalent temps plein, soit +13,7 % par rapport à 2016
- **15 000 emplois directs en équivalent temps plein pour la transformation**
de produits bio y compris alimentation animale et boulangerie, soit +17 % vs 2016
- **28 900 emplois directs en équivalent temps plein pour la distribution**
de produits bio, soit + 13 % vs 2016
- **2 200 emplois en équivalent temps plein dans les activités de services**
conseil, recherche et formation, développement, services administratifs
et contrôles spécifiques à la bio

LES EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LA VITALITÉ DES FILIÈRES BIO CONTRIBUENT AU DYNAMISME DES TERRITOIRES FRANÇAIS.

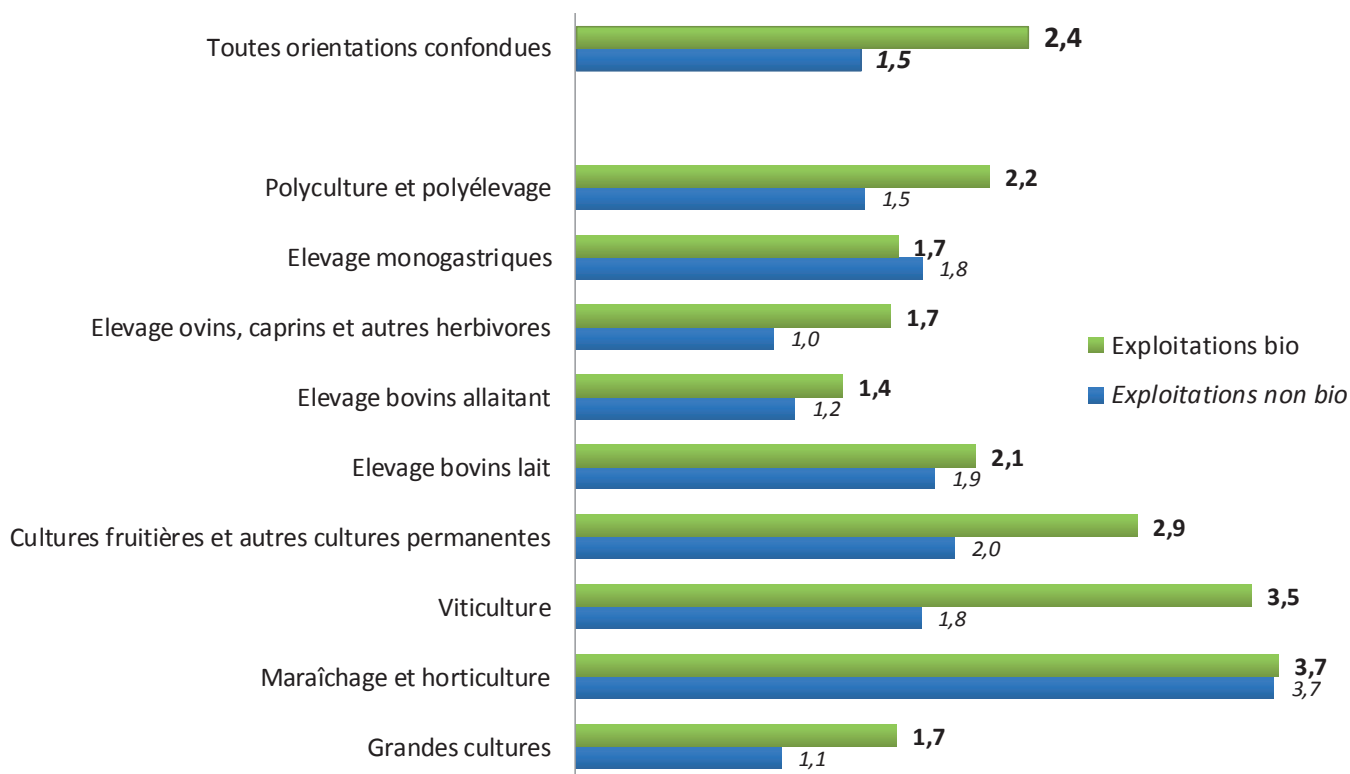
Outre les bénéfices pour l'environnement et le bien-être animal, les filières bio apportent en effet une valeur ajoutée importante à la vie économique et sociale locale. Avec un marché dynamique, qui s'approvisionne à près de 69 % en France, lorsqu'un consommateur achète un produit bio, il soutient l'emploi en France.

2. 12,5 % DE L'EMPLOI AGRICOLE EST DANS LE BIO

Dans le secteur bio, la part élevée de la transformation à la ferme, de la commercialisation en circuits courts ainsi que la prévalence plus forte des exploitations dédiées aux fruits, aux légumes et à la vigne augmentent le contenu en emploi moyen des exploitations. Ainsi, selon le recensement agricole de 2010, les **fermes biologiques emploient en moyenne 2,41 UTA (Unité de Travail Annuel) au lieu de 1,52 UTA en conventionnel**. Les fermes bio ont ainsi un contenu en emploi supérieur de 59 % par rapport au secteur conventionnel.

Il existe de fortes différences selon l'orientation technico-économique des exploitations (OTEX). Les écarts entre bio et conventionnel les plus élevés sont observés dans la viticulture et l'arboriculture.

Unité de travail annuelle moyenne par orientation technico-économique (OTEX) de l'exploitation



Source Agence BIO / Agreste Recensement Agricole 2010

SI L'ON CONSIDÈRE LE NOMBRE DE FERMES ENGAGÉES EN BIO EN 2017, L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN FRANCE CONCERNE PLUS DE 88 400 EMPLOIS EN UNITÉ DE TRAVAIL ANNUEL, SOIT 12,5 %² DES EMPLOIS AGRICOLES.

² Sur la base de 701 890 actifs agricoles en unité de travail annuel (Estimation pour 2016 du bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA) Agreste Chiffres et Données Agriculture n° 238, juillet 2017).

3. PLUS DE 43 900 EMPLOIS À L'AVAL DE LA FILIÈRE BIOLOGIQUE

Les produits biologiques concernent toute la filière et plus spécifiquement dans l'aval : les entreprises de transformation et de conditionnement, les distributeurs, les grossistes et les détaillants. Ainsi l'agriculture biologique génère directement **43 910 emplois en équivalent temps plein (ETP) dans l'aval de ses filières :**

– **14 510 ETP dans la transformation** de produits bio pour **l'alimentation humaine.**

Cette évaluation est basée, par catégorie de produits, sur l'enquête annuelle des entreprises ESANE (Insee 2016), qui fournit le chiffre d'affaires moyen par ETP des industries de la transformation et le chiffre d'affaires au stade de gros des transformateurs de produits bio, issu de l'enquête annuelle Agence BIO/AND-i permettant l'évaluation du marché de la bio.

– **320 ETP** dans la **boulangerie artisanale bio**, sur la base des boulangeries notifiées auprès de l'Agence Bio pour leur activité bio.

– **210 ETP** pour la **fabrication d'aliments du bétail.** Cette évaluation repose sur les tonnages dédiés à l'alimentation bio du bétail (FranceAgriMer, 2016), le prix de l'aliment du bétail et le ratio chiffre d'affaires sur ETP des fabricants d'aliment du bétail (ESANE 2016).

– **1 830 ETP** dans le **commerce au stade de gros de produits bio**, même méthode que celle utilisée pour les industries de transformation de produits bio.

– **27 040 ETP** dans le **commerce de détail de produits alimentaires bio** dont :

– **17 300 ETP** dans le commerce spécialisé bio, selon l'enquête de marché Agence Bio/AND-i,

– **9 740 ETP** dans le commerce généraliste, sur la base de l'enquête ESANE qui fournit l'emploi des grandes surfaces, leurs chiffres d'affaires et la part de l'alimentaire dans ce chiffre d'affaires, et, sur la base du chiffre d'affaires que les GSA réalisent en bio (Agence Bio/ANDI).

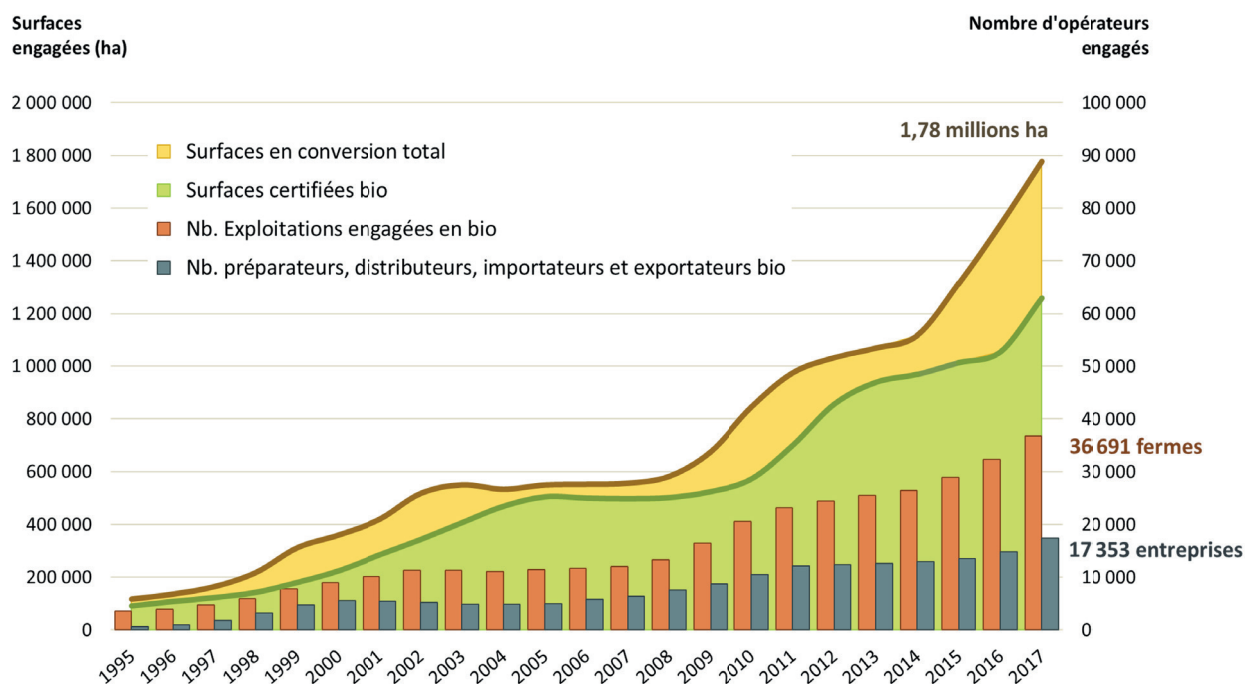
4. DE 2012 À 2017 : UNE HAUSSE DE +9,5 % PAR AN EN MOYENNE DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR BIO

Selon la même méthode d'évaluation des emplois directement générés par les filières biologiques, en 2012, 85 300 ETP travaillaient dans le secteur.

L'emploi a progressé de plus **de 29 500 équivalents temps complet dans la production agricole, et de 19 400 ETP dans le secteur aval.** L'emploi de l'aval est celui qui a connu la plus forte croissance grâce à l'organisation des filières. L'emploi dans le secteur bio a ainsi progressé de +58 % depuis 2012, c'est-à-dire **+9,5 % par an sur la période** en moyenne.

LA PRODUCTION BIO EN MOUVEMENT : UNE RÉPONSE À LA DEMANDE CROISSANTE DES CONSOMMATEURS

Évolution des opérateurs et des surfaces certifiées bio de 1995 à 2017



Source Agence BIO / OC 2018

Au 31 décembre 2017, **54 044 opérateurs** étaient engagés en agriculture biologique, soit +14,7 % en un an.

Parmi ces opérateurs, **36 691 sont des producteurs** (4 425 exploitations agricoles supplémentaires en un an, soit +13,7 % par rapport à 2016), portant la part des exploitations françaises engagées dans l'agriculture biologique à 8,3 %³.

En 2017, plus de **5 000 exploitations** se sont engagées dans le bio. Parallèlement, la part des producteurs cessant leur certification biologique a régressé et représente **3,5 % des producteurs** bio engagés en 2016.

Les entreprises de transformation, distribution ou importation représentaient **17 353 opérateurs** (soit +2 513 opérateurs ou +17 % par rapport au 31 décembre 2016) dont :

- **12 286 transformateurs** (+15,9 %)
- **4 783 distributeurs** (+19,1 %)⁴
- **284 importateurs** (+27,4 %)

³ Sur la base de 452 442 exploitations françaises en 2016 (Agreste 2017)

⁴ N.B. De nombreux détaillants sont dispensés de certification en accord avec la réglementation et ne sont donc pas comptabilisés ici comme distributeurs

	2002	2007	2013	2014	2015	2016	2017	Evol. / 2016
Nbre d'exploitations en mode de production biologique	11 293	11 978	25 468	26 465	28 884	32 266	36 691	14%
Nbre de préparateurs, distributeurs importateurs et exportateurs engagés	5 252	6 402	12 577	12 919	13 528	14 840	17 353	17%
Surfaces en mode de production biologique (ha)	517 965	556 919	1 069 883	1 117 549	1 314 167	1 538 047	1 777 727	16%
<i>dont surfaces certifiées bio</i>	342 406	497 100	938 522	969 210	1 013 227	1 054 877	1 259 464	19%
<i>dont surfaces en conversion</i>	175 559	59 819	131 361	148 339	300 940	483 170	518 263	7%
<i>Surfaces C1</i>		28 826	57 500	77 924	216 210	265 536	207 306	-22%
<i>Surfaces C2 / C3</i>		30 994	73 861	70 415	84 730	217 633	310 957	43%
Part des surfaces en mode de production bio dans la SAU	1,87%	2,03%	3,96%	4,13%	4,88%	5,70%	6,59%	16%
Part des exploitations bio dans l'ensemble des exploitations agricoles en France	1,71%	2,11%	5,34%	5,79%	6,50%	7,26%	8,26%	14%

Sources Agence BIO / OC 2018, Agreste 2017

1. LES SURFACES ENGAGÉES EN 2015 ENTRENT EN PRODUCTION BIO

1 777 727 ha étaient engagés en bio fin 2017, soit une augmentation de +15,6 % par rapport à 2016.

Parmi ces surfaces, **1 259 464 ha étaient certifiées bio**. Cette **hausse de +19,4 % relativement à 2016** résulte de l'entrée en production bio des surfaces notamment de grandes cultures et fourragères converties en 2015.

Les surfaces en conversion totalisent 518 263 ha et progressent de +7 % versus 2016. Cette croissance traduit le maintien de la dynamique de conversion constatée les deux années précédentes avec une légère érosion en 2017 où 207 306 ha étaient en première année de conversion contre 265 536 ha en 2016.

La réduction des surfaces en première année de conversion ne résulte pas d'une baisse du nombre d'engagements de fermes qui reste stable (4 290 nouveaux engagements en 2017). Cependant, les engagements en bio de 2017 impliquent plus les filières avec des fermes de faible surface telles que l'arboriculture (plus d'un millier de nouveaux engagements), le maraîchage (900 nouveaux engagements) ou la viticulture (près de 700 nouveaux engagements). Par ailleurs, le nombre d'exploitations consacrées aux grandes cultures ou à l'élevage de ruminants s'engageant est en légère baisse (-10 %), avec de surcroît des surfaces engagées par ferme inférieures à celles de l'an passé.

Toutes les cultures bio sont concernées

Une grande partie des engagements réalisés en 2015 sont arrivés au terme de leur conversion en 2017 : ils font progresser de +20 % les surfaces certifiées bio de la ferme biologique française.

Répartition des surfaces par espèce en 2017 et évolution par rapport à 2016

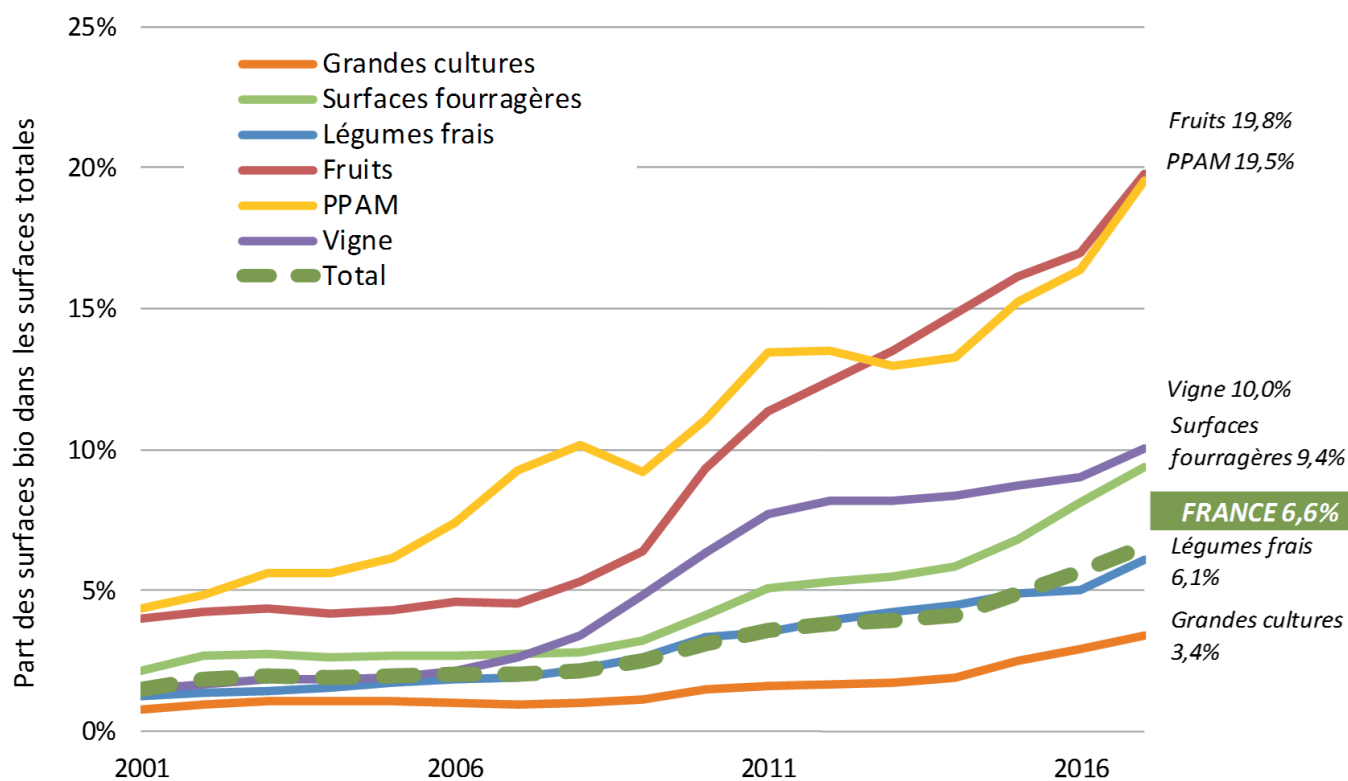
TOTAL France	Nb. Exploitations		Surfaces certifiées bio (ha)		Surfaces en conversion					Surfaces certifiées + conversion			
	2017	Evol. /16	2017	Evol. /16	C1	C2	C3	Total C123		2017	Evol. /16	Part en bio	
					2017	2017	2017	2017	Evol. /16				
Céréales	13 442	8%	187 020	13%	41 602	66 786	2 840	111 228		9%	298 248	12%	3,2%
Oléagineux	3 542	11%	42 837	46%	8 297	9 781	162	18 240		-25%	61 077	14%	2,8%
Protéagineux	2 834	5%	16 760	6%	2 663	8 803	492	11 958		-1%	28 718	3%	9,6%
Légumes secs	1 427	36%	12 378	55%	477	903	89	1 469		123%	13 847	60%	27,9%
Grandes cultures	14 121	9%	258 995	19%	53 039	86 273	3 583	142 895		2%	401 890	12%	3,4%
STH	18 830	13%	510 027	19%	75 347	100 413	162,521	175 922		0%	685 949	14%	9,1%
Cultures fourragères	17 504	12%	320 780	22%	54 544	94 553	774	149 870		15%	470 651	20%	9,8%
Surfaces fourragères	24 208	13%	830 807	20%	129 891	194 965	937	325 793		7%	1 156 600	16%	9,4%
Légumes frais	8 445	14%	23 656	26%	1 270	879	23	2 172		42%	25 828	28%	6,1%
Fruits à coque	2 033	13%	8 613	12%	1 178	1 702	1 038	3 918		10%	12 531	11%	-
Fruits transformés	2 348	8%	6 431	3%	966	663	314	1 943		32%	8 374	9%	-
Fruits Frais	6 420	14%	13 058	18%	2 490	1 948	896	5 335		52%	18 393	26%	-
Fruits	9 196	12%	28 102	12%	4 634	4 313	2 249	11 196		31%	39 298	17%	19,8%
Vigne	5 835	11%	61 048	4%	8 660	5 588	3 369	17 617		46%	78 665	11%	10,0%
PPAM	2 570	14%	6 572	20%	655	645	218	1 518		-5%	8 090	14%	19,5%
Autres	15 980	6%	50 283	29%	9 157	7 699	216	17 072		19%	67 355	26%	5,3%
TOTAL	36 691	13,7%	1 259 464	19,4%	207 306	300 362	10 594	518 263		7%	1 777 727	15,6%	6,59%

Sources Agence BIO/OC 2018, Agreste 2017

En 2017, **toutes les filières sont concernées par un développement des surfaces certifiées bio et en conversion**. Si les surfaces fourragères bio s'étendent, celles des filières légumes frais et fruits frais connaissent des évolutions notoires, liées à des conversions au cours des années 2016 et 2017. La viticulture bio qui progressait peu jusqu'en 2016 a connu un nouvel élan de conversion en 2017.

Dans le secteur des grandes cultures, ce passage à la production bio s'accompagne d'une modification de l'assolement vers des productions à plus forte valeur ajoutée pour l'alimentation humaine.

Évolution de la part des surfaces nationales conduites en bio de 2001 à 2017



Sources Agence BIO/OC 2018, Agreste 2017

POUR L'ENSEMBLE DES PRODUCTIONS, LA PART EN BIO CONTINUE DE PROGRESSER ATTEIGNANT 6,6 % DE LA SAU DES EXPLOITATIONS CULTIVÉES SELON LE MODE BIOLOGIQUE EN 2017 SUR LA BASE DES STATISTIQUES AGRESTE (SAA SURFACE DES EXPLOITATIONS 2017 HORS COLLECTIFS)

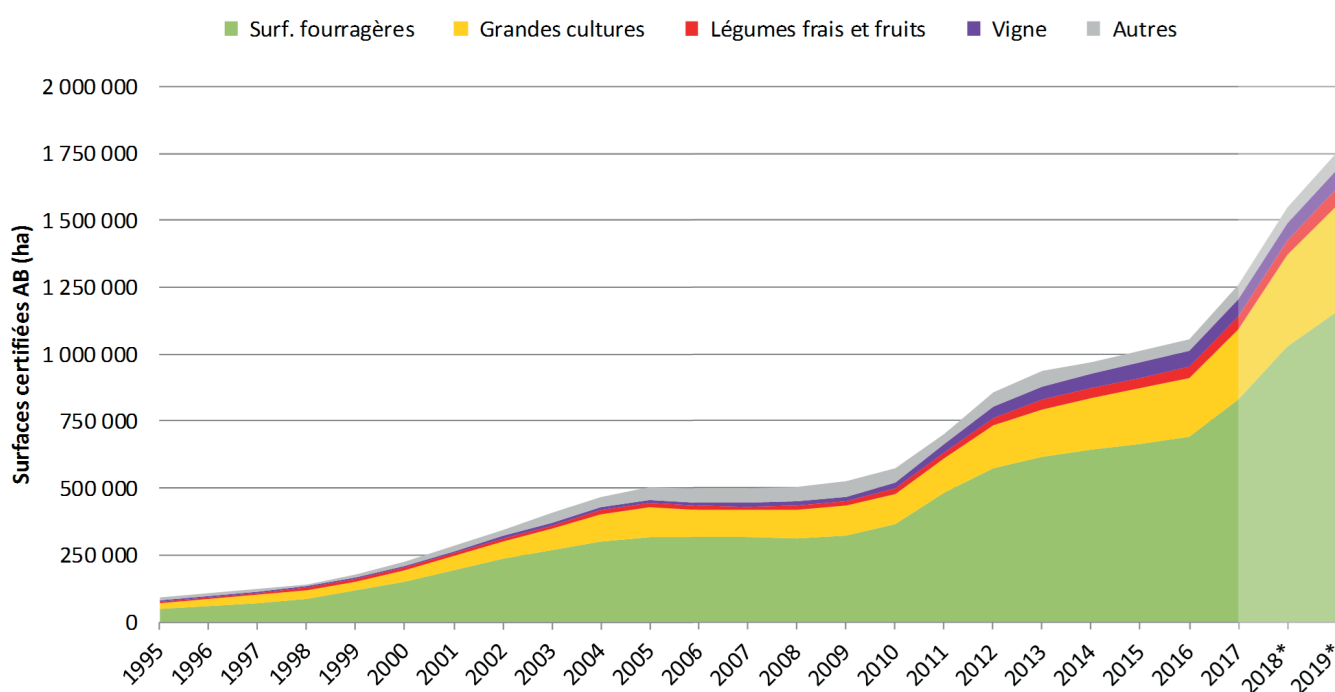
Le bio est mieux représenté dans les cultures pérennes : près de 20 % des surfaces plantées de vergers et 10 % des surfaces de vigne sont conduites en bio. Le développement des surfaces fourragères depuis deux années accompagne celui des élevages bovins, ovins et caprins laitiers comme allaitants.

Perspectives d'évolution des surfaces certifiées bio : +40 % d'ici 2019

En considérant les surfaces en conversion fin 2017, **les surfaces certifiées bio devraient augmenter plus rapidement dans les prochaines années** : de l'ordre de +23 % en 2018 relativement à 2017, et de +13 % en 2019 versus 2018.

Cette augmentation des surfaces produites en bio permettra de répondre à la demande croissante des consommateurs en produits bio français.

Évolution prévisionnelle des surfaces certifiées bio



Source Agence BIO / OC 2018, *estimation au vu des surfaces en conversion

Le suivi des déclarations de notification d'activité biologique à l'Agence BIO fait état d'un rythme maintenu de nouveaux engagements de producteurs et d'entreprises de l'aval avec :

- **3 492 producteurs** nouvellement notifiés entre le 1er janvier et le 22 mai 2018 (3 587 sur la même période en 2017)
- **1 522 transformateurs** distributeurs et importateurs (contre 1 536 en 2017)

2. L'ÉLEVAGE BIO TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE

Dans la continuité de 2016, le développement des élevages bio est resté soutenu et concerne l'ensemble des espèces en 2017.

- Le nombre de **vaches élevées en bio** a progressé de +18 %, avec un dynamisme particulier des **élevages laitiers** qui comptent près de 194 000 vaches conduites en bio soit +27 % versus 2016. La mauvaise pousse de fourrages en 2016 avait induit une baisse de la production de lait bio en 2016 et début 2017 (-0,1 % en 2016 versus 2015 selon la synthèse de l'enquête mensuelle laitière). Elle a été compensée en 2017 par l'entrée en production bio des cheptels convertis en 2015 ainsi qu'un climat plus favorable : la collecte de lait bio a progressé de +13,6 % en 2017 versus 2016.
- Le maintien du nombre de nouvelles conversions en système allaitant et de forts engagements en système laitier se sont également produits pour l'**élevage d'ovins**. Essentiellement dans leur bassin traditionnel, les brebis laitières conduites en bio étaient au nombre de 111 616 soit +19 % relativement à 2016.
- Le **cheptel caprin**, légèrement en retrait par rapport aux autres élevages laitiers progresse tout de même de +14 %.
- Les **monogastriques progressent également**. En 2017, l'augmentation des mises en place de volailles dépasse celle de 2016 (+12,5 % versus 2015) avec +16,3% pour les poulets de chair et +14,3% pour les poules pondeuses.
- Les **élevages porcins** connaissent un nouvel élan avec une progression des cheptels de truies de +14 % qui devrait se poursuivre en 2018 pour concrétiser l'engagement de la filière pris lors des États Généraux de l'Alimentation, pour relocaliser la production.

La part des animaux élevés selon le mode biologique continue sa progression dans l'ensemble des filières. Avec respectivement 10 % et 9 % des effectifs conduits en bio, **les élevages de poules pondeuses et de brebis sont particulièrement engagés en résonance avec une structuration forte de ces filières** autour des signes officiels de qualité et d'origine qui incluent notamment le bio, les labels rouges et les appellations d'origine protégées (AOP).

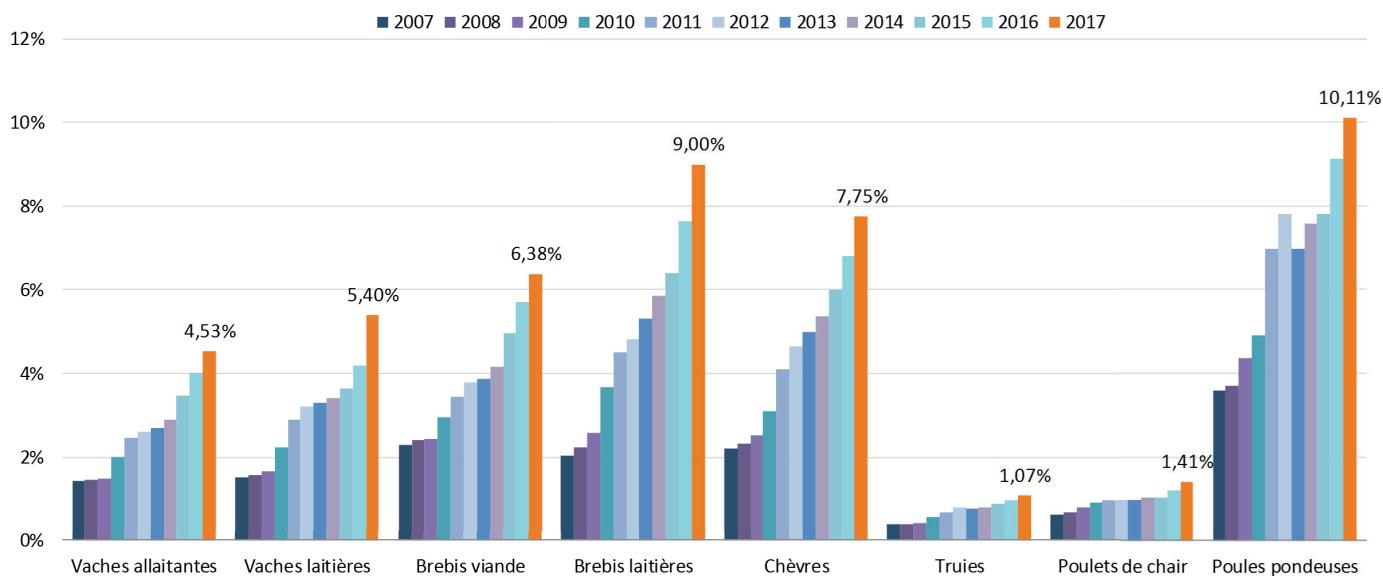
Évolution prévisionnelle des surfaces certifiées bio

TOTAL France	Nb. Exploitations						Nb. Animaux						
	Certifiés Bio *		Conversion **		Bio + Conversion		Certifiés Bio		Conversion		Bio + Conversion		% Bio + conv. / Total national
	2017	Evol. / 16	2017	Evol. / 16	2017	Evol. / 16	2017	Evol. / 16	2017	Evol. / 16	2017	Evol. / 16	
Vaches allaitantes	3 675	16%	2 039	4%	5 002	11%	133 784	20%	54 204	-8%	187 988	10%	4,53%
Vaches laitières	2 620	5%	1 657	51%	3 713	22%	128 006	7%	65 946	104%	193 952	27%	5,40%
Total Vaches	5 918	11%	3 492	20%	8 119	15%	261 790	13%	120 150	31%	381 940	18%	4,93%
Brebis viande	1 572	16%	271	-12%	1 830	11%	185 491	14%	27 835	-14%	213 326	10%	6,38%
Brebis laitières	486	14%	29	38%	509	15%	105 572	17%	6 044	71%	111 616	19%	9,00%
Total Brebis	2 035	15%	297	-9%	2 313	12%	291 063	15%	33 879	-5%	324 942	13%	7,09%
Chèvres	926	10%	145	37%	1 039	12%	61 173	15%	5 818	10%	66 991	14%	7,75%
Truies	441	14%	52	24%	487	14%	10 201	12%	723	39%	10 924	14%	1,07%
Poulets de chair	879	11%	-	-	879	11%	11 314 555	16,3%	-	-	11 314 555	16,3%	1,40%
Poules pondeuses	1 781	7%	-	-	1 781	7%	4 998 727	14,3%	-	-	4 998 727	14,3%	10,11%

* Exploitations ayant des têtes certifiées bio ; ** Exploitations ayant des têtes en conversion

Sources Agence BIO / OC 2018, Agreste 2017

Évolution de la part des cheptels nationaux conduits en bio depuis 2007



Sources Agence BIO / OC 2018, Agreste 2017

3. L'ESSOR DU BIO BÉNÉFICIE À L'ENSEMBLE DES RÉGIONS

Une croissance à deux chiffres des surfaces pour la quasi-totalité des régions

Les surfaces conduites en bio progressent dans toutes les régions, plus particulièrement **en Corse**, dans les **Hauts-de-France** et la **Nouvelle-Aquitaine** avec des évolutions dépassant +20 %.

Les conversions massives de surfaces de 2015 sont entrées en production bio en 2017 avec pour corollaire des augmentations à deux chiffres des surfaces bio entre 2016 et 2017 pour l'ensemble des régions, exceptée la Bretagne.

Ces évolutions ont été particulièrement marquées dans les régions Occitanie (+33 %), Corse (+26 %), Nouvelle-Aquitaine (+24 %) et Bourgogne-Franche-Comté (+22 %).

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste la région française avec la part de surface agricole utile conduite en bio la plus forte, au-delà de 20 %. Elle est suivie par les régions Occitanie avec 13,4 % et la Corse avec 10,9 %.

Comme en 2016, près de 60 % des fermes et des surfaces conduites en bio se situent dans quatre régions :

- **Occitanie** 8 164 fermes, 422 319 ha
- **Auvergne-Rhône-Alpes** 5 377 fermes, 235 641 ha
- **Nouvelle-Aquitaine** 5 327 fermes, 227 352 ha
- **Pays de la Loire** 2 927 fermes, 171 081 ha

Ces mêmes régions représentent plus de **40 % des entreprises de transformation et de distribution** certifiées en bio. Les régions **Ile-de-France** et **Provence-Alpes-Côte-d'Azur**, densément peuplées, occupent aussi une place importante pour **l'aval de la bio**.

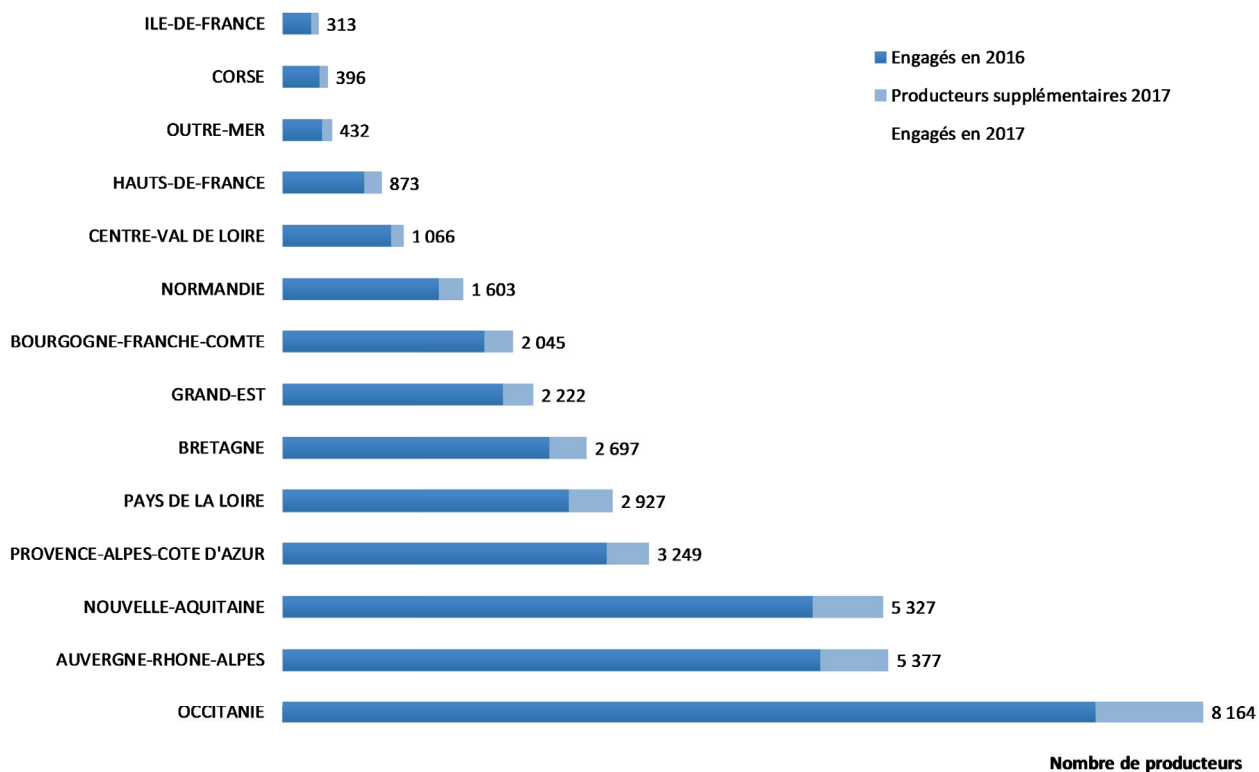
L'Ile-de-France montre des engagements très forts de ses opérateurs de l'aval, qui augmentent de +30 %, suivie par les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur qui ont des évolutions assez proches, entre +13 % et +17 %.

Répartition régionale des surfaces et des opérateurs certifiés bio ou en conversion en 2017

	Nb. Exploitations		Surfaces certifiées bio		Surfaces en conversion					Surfaces certifiées + conversion		Part de bio dans la SAU (%)	Aval	
	2017	Evol. /16	2017	Evol. /16	2017				Evol. /16	2017	Evol. /16		Transfor- mateurs	Distribut eurs
					C1	C2	C3	Total						
Auvergne-Rhône-Alpes	5 377	12,7%	164 093	14%	27 894	42 929	724	71 548	17%	235 641	15,4%	8,3%	1 743	625
Bourgogne-Franche-Comté	2 045	13,7%	98 595	0%	19 275	23 817	921	44 013	0%	142 608	14,4%	5,9%	557	215
Bretagne	2 697	13,6%	69 393	4%	10 254	16 201	120	26 575	29%	95 968	9,5%	5,9%	989	373
Centre-Val-de-Loire	1 066	10,6%	46 097	16%	6 220	6 872	455	13 547	-1%	59 644	11,3%	2,6%	460	131
Corse	396	21,5%	13 112	26%	5 146	1 492	87	6 725	179%	19 837	54,4%	10,9%	62	23
Grand Est	2 222	13,3%	87 442	14%	13 476	25 755	1 181	40 412	1%	127 854	9,6%	4,2%	775	341
Hauts-de-France	873	21,1%	21 504	21%	4 498	6 714	11	11 223	34%	32 727	25,0%	1,5%	754	262
Ile-de-France	313	22,3%	10 679	11%	1 815	3 111	10	4 936	21%	15 615	14,0%	2,8%	1 353	693
Normandie	1 603	14,7%	61 726	0%	9 493	13 790	468	23 750	18%	85 476	12,3%	4,3%	510	170
Nouvelle-Aquitaine	5 327	13,3%	159 307	24%	28 024	38 571	1 450	68 045	13%	227 352	20,4%	5,8%	1 349	539
Occitanie	8 164	13,1%	295 272	33%	44 984	78 530	3 533	127 047	-9%	422 319	16,8%	13,4%	1 496	631
Outre-Mer	432	22,4%	4 172	19%	118	363	63	544	-39%	4 716	7,3%	3,2%	54	32
Pays de la Loire	2 927	15,1%	121 930	13%	18 931	29 863	356	49 151	16%	171 081	13,6%	8,2%	968	277
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 249	12,7%	106 141	17%	17 177	12 355	1 215	30 747	16%	136 888	17,1%	23,1%	1 216	471
TOTAL France	36 691	13,7%	1 259 464	19%	207 306	300 362	10 594	518 263	7%	1 777 727	15,6%	6,6%	12 286	4 783

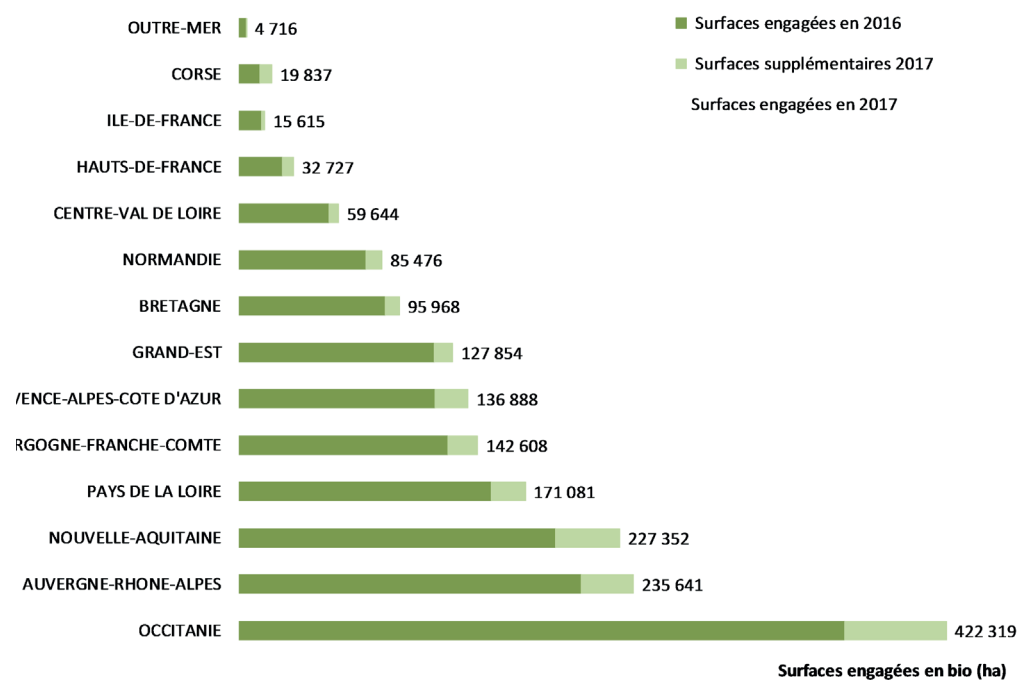
Sources Agence BIO / OC 2018, Agreste 2017

Répartition régionale des producteurs bio en 2017 et évolution par rapport à 2016



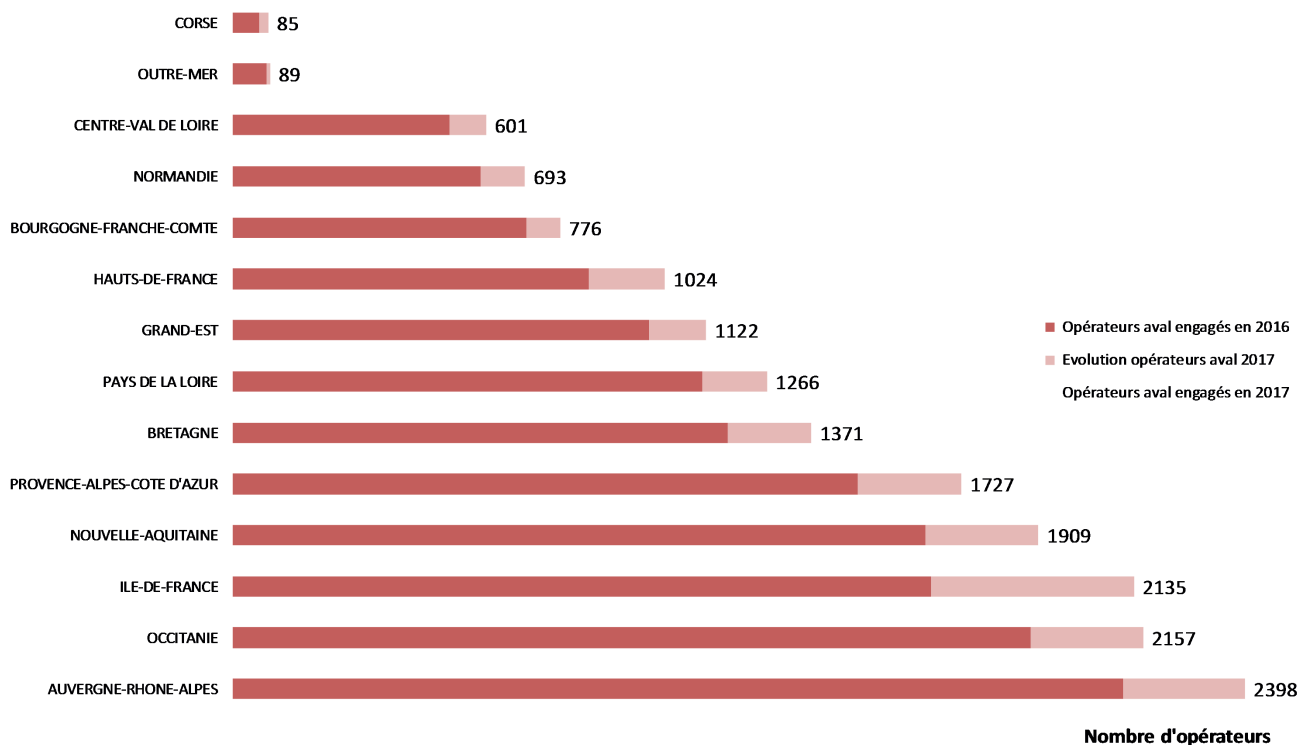
Sources Agence BIO / OC 2018

Répartition régionale des surfaces conduites en bio en 2017 et évolution par rapport à 2016 et évolution par rapport à 2016



Sources Agence BIO / OC 2018

Répartition régionale des transformateurs et des distributeurs de produits bio en 2017 et évolution par rapport à 2016



Sources Agence BIO / OC 2018

Palmarès : 8 départements au-delà de 20 % de leur surface en bio

Palmarès des 20 premiers départements en 2017

Nb. Producteurs 2017		Surfaces bio + conversion 2017		Surfaces en conversion 2017		Part dans la SAU totale en 2017		Nb. Operateurs aval 2017	
TOTAL France	36 691	TOTAL France	1 777 727	TOTAL France	518 263	TOTAL France	6,59%	TOTAL France	17 353
DROME	1 187	GERS	74 761	AVEYRON	23 699	HAUTES-ALPES	27,4%	PARIS	676
GERS	1 182	AVEYRON	64 731	GERS	20 855	PYRENEES-ORIENTALES	26,4%	BOUCHES-DU-RHONE	571
GARD	924	LOIRE-ATLANTIQUE	60 842	LOZERE	19 047	BOUCHES-DU-RHONE	25,5%	GIRONDE	483
HERAULT	893	DROME	46 119	LOIRE-ATLANTIQUE	16 618	DROME	24,8%	LOIRE-ATLANTIQUE	464
VAUCLUSE	874	AUDE	41 282	VENDEE	11 510	ALPES-DE-HAUTE-PROV	24,0%	RHONE	455
LOIRE-ATLANTIQUE	866	LOZERE	40 791	AUDE	11 424	VAR	23,0%	NORD	423
DORDOGNE	819	MAINE-ET-LOIRE	40 060	MAINE-ET-LOIRE	10 999	ARIEGE	21,6%	ILLE-ET-VILAINE	408
MAINE-ET-LOIRE	811	ALPES-DE-HAUTE-PROV	36 879	HAUTE-LOIRE	10 584	ARDECHE	20,0%	FINISTERE	374
ARDECHE	802	BOUCHES-DU-RHONE	36 073	VIENNE	9 834	VAUCLUSE	18,7%	VAUCLUSE	368
AVEYRON	784	VENDEE	33 806	COTE-D'OR	9 670	AUDE	18,2%	HERAULT	367
AUDE	774	HAUTE-GARONNE	31 985	HAUTE-SAONE	9 470	GARD	17,1%	DROME	350
BOUCHES-DU-RHONE	772	DORDOGNE	28 511	HAUTES-ALPES	9 401	GERS	16,8%	MORBIHAN	342
GIRONDE	761	ILLE-ET-VILAINE	28 413	PUY-DE-DOME	9 266	LOZERE	16,5%	HAUTE-GARONNE	340
LOT-ET-GARONNE	728	ARIEGE	28 191	TARN	9 152	LOIRE-ATLANTIQUE	15,1%	MAINE-ET-LOIRE	323
FINISTERE	717	LOT-ET-GARONNE	27 396	MOSELLE	9 084	HERAULT	14,5%	ISERE	321
ILLE-ET-VILAINE	686	VIENNE	27 212	HAUTE-GARONNE	8 852	CORSE-DU-SUD	13,5%	VAL-DE-MARNE	311
COTES-D'ARMOR	673	YONNE	26 824	CANTAL	8 393	ALPES-MARITIMES	12,6%	GARD	310
PYRENEES-ORIENTALES	669	GARD	26 729	ALPES-DE-HAUTE-PROV	8 340	AVEYRON	12,5%	HAUTS-DE-SEINE	299
MORBIHAN	621	HAUTE-SAONE	26 659	LOIRE	7 971	HAUTE-SAONE	11,4%	BAS-RHIN	295
HAUTE-GARONNE	594	COTE-D'OR	26 609	ILLE-ET-VILAINE	7 894	HAUTE-LOIRE	11,1%	ALPES-MARITIMES	294
VAR	584	HERAULT	26 422	LOT-ET-GARONNE	7 818	JURA	10,4%	PAS-DE-CALAIS	285
VENDEE	554	HAUTE-LOIRE	26 007	DORDOGNE	7 798	VAL-DE-MARNE	10,2%	VAR	285
ISERE	537	MANCHE	24 871	MANCHE	7 633	HAUTE-GARONNE	9,9%	HAUTE-SAVOIE	269
TARN	519	DEUX-SEVRES	24 704	DEUX-SEVRES	7 567	LOT-ET-GARONNE	9,6%	VENDEE	262
MANCHE	490	ORNE	24 629	DROME	7 540	VOSGES	9,6%	COTES-D'ARMOR	247

Sources Agence BIO / OC 2018, Agreste 2017

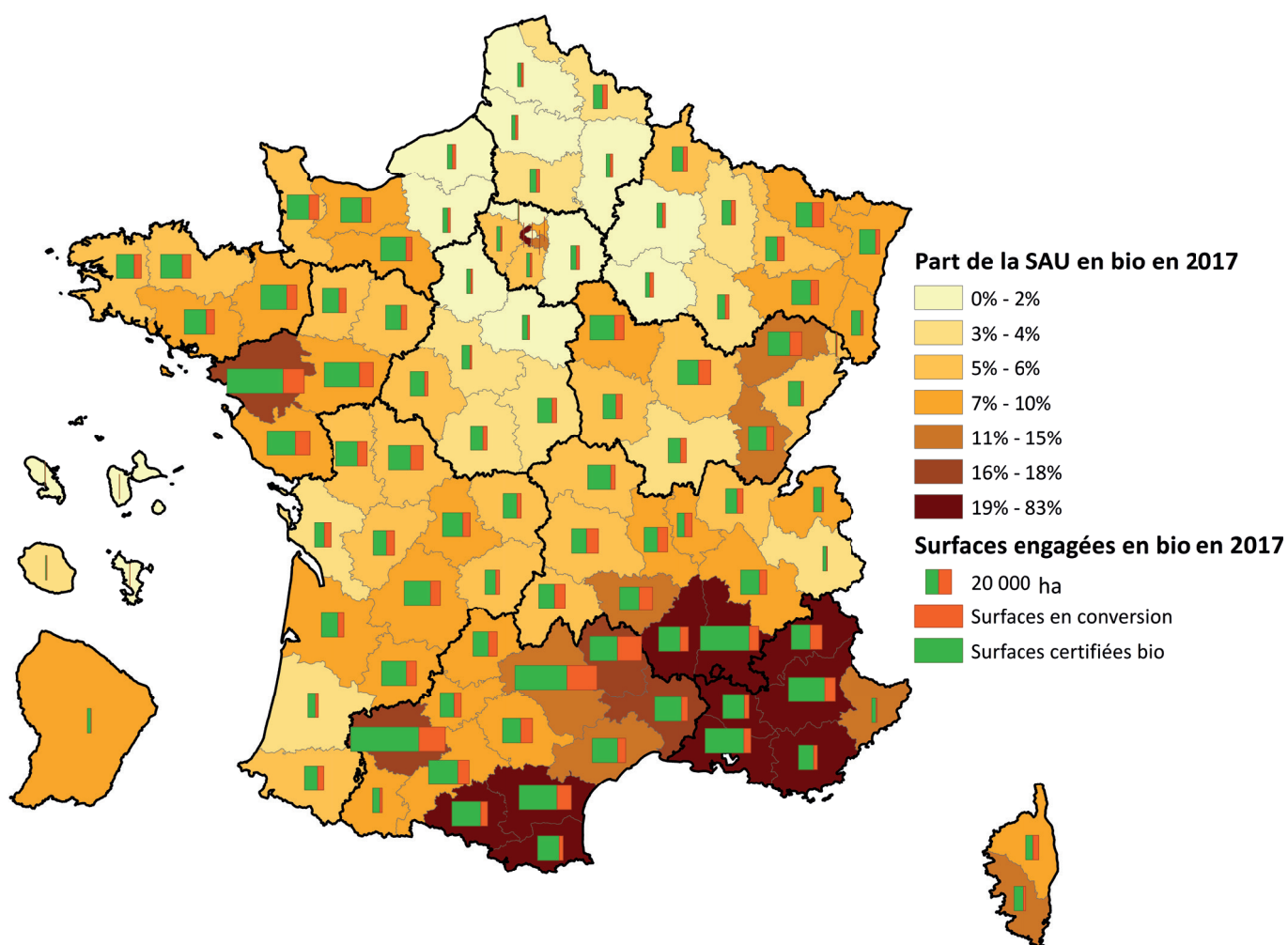
Plus de 1 000 agriculteurs sont engagés dans la production biologique dans les départements de la **Drôme et du Gers** qui gardent leur position de tête dans le classement 2017.

Le Gers, l'Aveyron et la Loire-Atlantique, dépassent les 60 000 ha cultivés selon le cahier des charges biologique. Ces mêmes départements affichent, avec la Lozère, d'importantes surfaces en conversion (20 000 ha). Il s'agit majoritairement de fermes orientées vers les grandes cultures et l'élevage de ruminants.

Huit départements affichent un fort dynamisme avec des surfaces en conversion qui dépassent 10 000 ha. Quatre départements ont engagé **25% de leur SAU** en agriculture biologique témoignant d'un potentiel de développement important de ce mode de production en France.

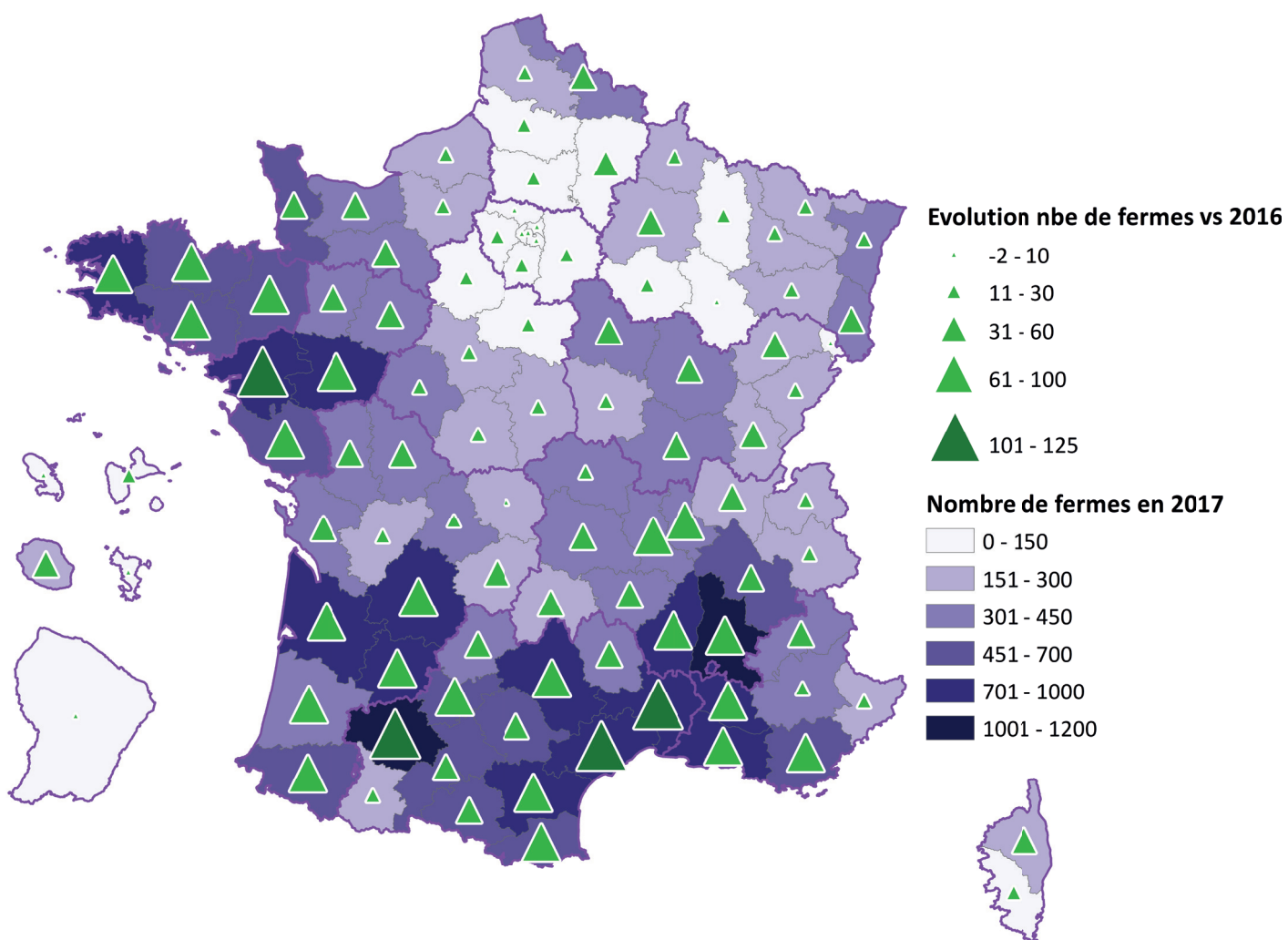
Les opérateurs de l'aval se situent majoritairement dans les départements à forte densité de population, illustrant ainsi le développement de la distribution et de la transformation des produits bio en lien direct avec la demande des consommateurs.

Surfaces bio et en conversion et part dans la SAU de chaque département en 2017



Sources Agence BIO / OC 2018, Agreste 2017

Nombres de fermes bio en 2017 et évolution par rapport à 2016 pour chaque département



Sources Agence BIO / OC 2018, Agreste 2017

LA CONSOMMATION DE PRODUITS BIO POURSUIT SA CROISSANCE EXPONENTIELLE

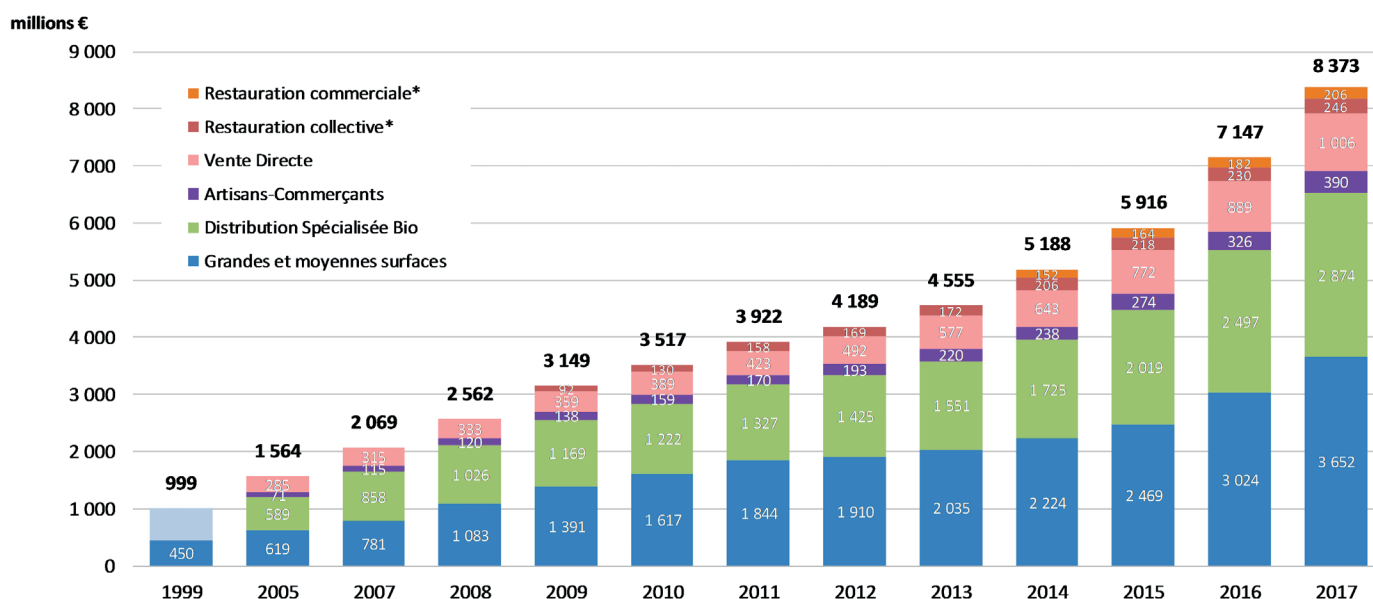
**8,3 milliards
d'euros**
de produits bio vendus en 2017



En 2017, la valeur des achats des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique est estimée à **8,373 milliards d'euros** soit une croissance de près de **17 % vs 2016**, des résultats supérieurs à nos estimations de février dernier.

- **7,921 milliard d'euros** TTC de consommation à domicile des ménages (+18% versus 2016), ce qui représente 4,4 % de la consommation générale de produits alimentaires
- **452 millions d'euros** HT d'achats de produits bio servis en restauration hors domicile dont 246 millions d'euros HT en restauration collective (+7% en 2016) et 206 millions d'euros hors taxe en restauration commerciale (+13% depuis 2016).

Évolution du chiffre d'affaires bio par circuit de distribution depuis 1999



* Achats hors taxes évalués par enquête auprès des fournisseurs et des acheteurs, depuis 2014 en restauration commerciale et depuis 2009 en restauration collective.

Source : Agence BIO / AND-i 2018

Les achats de produits bio ont doublé en sept ans de 1999 à 2007, puis en cinq ans de 2007 à 2012. Le marché a de nouveau doublé en cinq ans entre 2012 et 2017, passant de 4 189 à 8 373 millions d'euros (en incluant la restauration hors domicile), traduisant ainsi une accélération du développement de la consommation de produits bio. En 2016, le marché de la bio enregistrait une croissance record de +1 231 millions d'euros en un an. **En 2017 la croissance est semblable avec une progression de +1 226 millions d'euros versus 2016.**

1. UN DÉVELOPPEMENT PLUS RAPIDE DE LA GMS QUI A SU S'ADAPTER AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS

Les ménages Français réalisent leurs achats dans quatre circuits de distribution principaux :

- **les grandes et moyenne surfaces alimentaires et leur e-commerce (GMS)**
- **les magasins spécialisés bio en réseau ou indépendants**
- **la vente directe du producteur au consommateur sans intermédiaire,**
- **les artisans - commerçants (cavistes, boulangers, bouchers, poissonniers...)**

Depuis 2011, la croissance des ventes de produits biologiques dans les enseignes généralistes de la GMS, y compris leur e-commerce, était inférieure à celle des autres circuits de distribution.

2017 marque un tournant : les GMS ont développé leurs gammes bio, de façon générale et de façon plus spécifique dans leurs magasins de proximité et le drive, porteurs de croissance. La belle progression des ventes en GMS des produits d'épicerie (+27 %), des fruits et légumes frais (+22 %) et des boissons alcoolisées (+21 %) a contribué à remonter la part de marché des GMS à 46 % (+1,2 points vs 2016).

Les trois autres circuits de distribution majeurs pour les produits bio représentent :

- **36 % des parts de marché** pour la distribution spécialisée bio
- **13 % pour la vente directe** (c'est-à-dire sans intermédiaire) du producteur au consommateur
- **5 % pour le circuit des artisans ou commerçants**
(cavistes, boulangers, bouchers, poissonniers...).

Même si le circuit spécialisé bio connaît toujours une belle dynamique illustrée par l'ouverture régulière de nouveaux magasins, il ne connaît pas les records de croissance de 2016 : + 15% en 2017 vs + 25% en 2016. Sa part de marché recule légèrement (-1,1 point), dû notamment aux commerces indépendants dont la croissance est très faible.

La vente directe, quant à elle, **dépasse le milliard d'euro de chiffre d'affaires en 2017**, avec une croissance un peu moins rapide qu'en 2016 (+13 %) en raison d'une demande forte des circuits longs de commercialisation et ce malgré le dynamisme notable du secteur du vin (+26 %).

Évolution des ventes de produits biologiques selon les circuits de distribution

En millions €	Chiffres d'affaires TTC								Croissance	Part du marché bio
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017		
Grandes et Moyennes Surfaces	1 617	1 844	1 910	2 035	2 224	2 469	3 020	3 652	20,9%	46,1%
Distribution spécialisée bio en réseau	855	950	1 078	1 212	1 365	1 624	2 030	2 380	17,2%	30,0%
Distribution spécialisée bio indépendante	367	377	347	339	361	395	485	493	1,6%	6,2%
TOTAL dist. spé. Bio	1 222	1 326	1 425	1 551	1 725	2 019	2 515	2 874	14,3%	36,3%
Artisans-Commerçants	159	170	193	220	238	274	329	390	18,5%	4,9%
Vente Directe	389	423	492	577	643	772	874	1 006	15,1%	12,7%
TOTAL	3 387	3 764	4 020	4 383	4 830	5 534	6 738	7 921	17,6%	100%
Part de l'AB*	1,9%	2,2%	2,3%	2,5%	2,8%	3,1%	3,8%	4,4%		

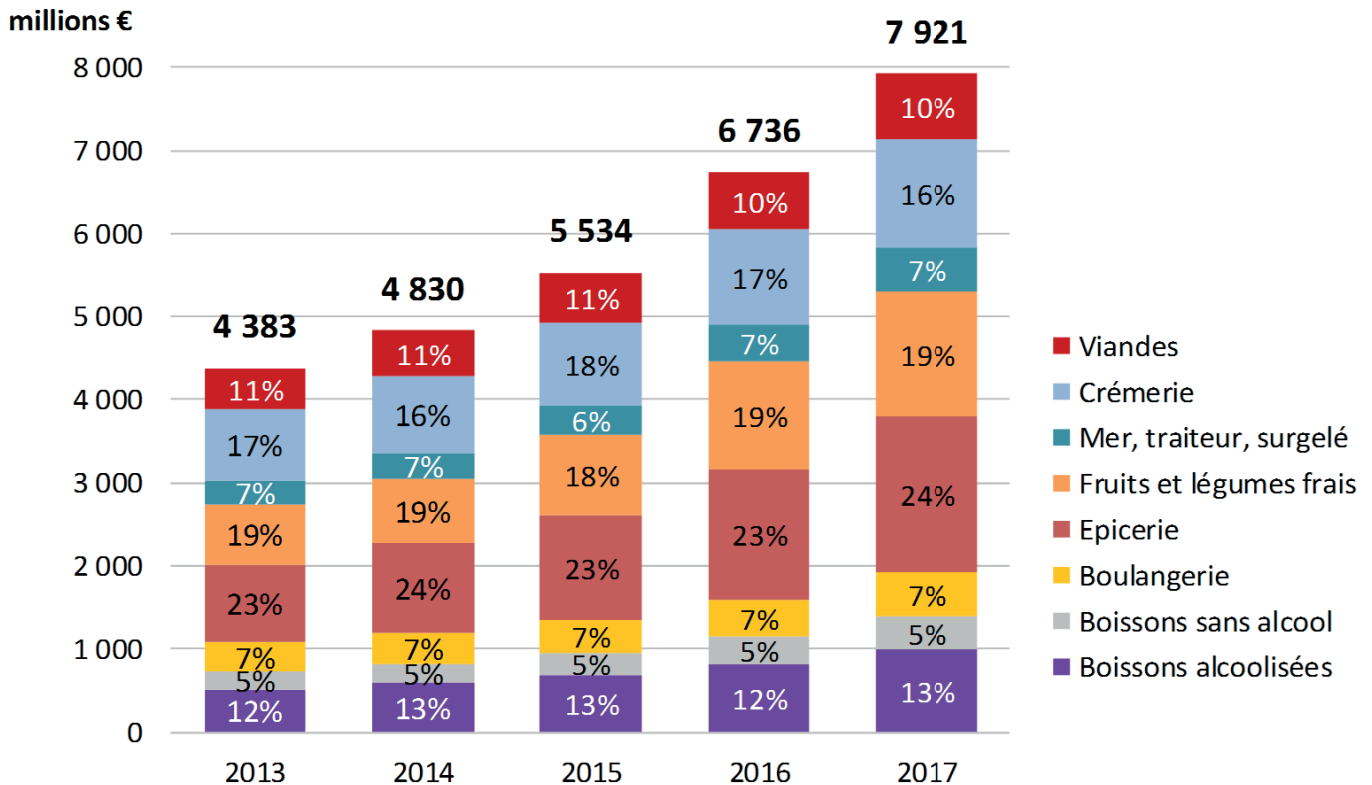
*Basé sur la série mensuelle CVS CJO aux prix de l'année précédente - produits agricoles, sylvicoles, pêches, produits agroalimentaires hors tabacs.

Source : Agence BIO / AND-i 2018

La consommation de produits bio représente 4.4% du marché alimentaire à domicile (Source Agence BIO / INSEE 2017). Cependant, la pénétration du bio est plus ou moins importante suivant les produits. En valeur, elle est de 30% pour les œufs et 12% pour le lait. Elle est de 7% pour les fruits et légumes frais.

2. UNE PREMIÈRE : LES PRODUITS TRANSFORMÉS BOOSTENT LE MARCHÉ

Évolution de la répartition en valeur des achats de produits biologiques par les ménages



Dans le marché alimentaire bio, de façon structurelle, plus de la moitié des ventes en valeur de produits bio est effectuée au rayon frais.

En 2017, comme en 2016, les contributeurs principaux sont l'épicerie (31% de la croissance), les fruits et légumes frais (17%) et les boissons alcoolisées (15%).

Une nouvelle tendance émerge : **les produits transformés sont les plus dynamiques avec le traiteur (+34%), les boissons : jus de fruits (+23%), cidres, bières (+26%) et les vins (+21%).**

Comme en 2016, le rayon de l'épicerie sèche est particulièrement dynamique avec +22% en épicerie salée et +17% en épicerie sucrée. Un succès dû notamment aux produits apéritifs, aux aliments infantiles, aux huiles, ainsi que plus spécifiquement en GMS, au rayon sucré avec les produits du petit déjeuner et les conserves de fruits.

Les ventes de fruits et légumes frais poursuivent leur progression de 16% vs 2016, reflétant le développement de la consommation en volume de tous les produits, notamment des bananes et des agrumes, avec une évolution moyenne des prix relativement faible (+2%).

Les viandes bio affichent une croissance de +13% de leurs ventes. Le rayon coupe continue de se développer dans les magasins bio. En revanche, les ventes dans les circuits des boucheries artisanales marquent le pas au profit des GMS.

Seuls les produits de la mer (+7 %) et le lait liquide (+1 %) présentent des progressions plus faibles dues avant tout à un manque d'approvisionnement sur une partie de l'année.

Répartition des achats des ménages pour leur consommation à domicile de produits biologiques par catégorie et par circuit

Stade de détail Millions €							2017 Stade de détail en millions d'euros				TOTAL 2017	Evol	Import
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	GMS	Magasins spécialisés s bio	Artisans- commer çants	Vente directe			
Fruits			353	383	485	673	269	386	9	120	785	16,6%	60%
Légumes			368	400	490	626	228	290	7	195	721	15,2%	30%
TOTAL - FRUITS ET LEGUMES FRAIS	597	661	722	784	975	1 299	497	677	16	315	1505	15,9%	46%
Lait	269	269	273	290	306	328	258	54	-	18	330	0,6%	10%
Produits laitiers	311	316	333	364	405	483	336	151	3	79	568	17,6%	3%
Œufs	228	237	253	267	287	333	248	120	3	19	390	17,1%	1%
Viande bovine	159	169	181	205	231	282	197	41	46	33	317	12,8%	0%
Viande porcine	58	63	66	66	69	74	44	17	9	12	82	10,8%	6%
Viande agneau	35	37	38	42	42	47	17	12	16	10	55	12,2%	3%
Volaille	119	122	130	145	160	177	106	59	4	37	206	16,4%	1%
Charcuterie salaison	75	76	84	96	101	108	87	41	2	2	132	22,2%	25%
TOTAL - CRÉMERIE, VIANDES FRAICHES ET TRANSFORMÉES	1 254	1 289	1 359	1 475	1 602	1 832	1 294	493	83	210	2 079	13,4%	5%
Mer-Saurisserie- Fumaison	70	80	94	98	117	156	132	16	18	2	167	7,1%	77%
Traiteur	143	169	119	131	149	192	125	130	2	-	257	33,9%	19%
Surgelés			72	74	77	97	97	13	6	-	115	18,6%	57%
TOTAL - TRAITEUR, MER, SURGELÉ	213	249	284	303	343	445	354	159	26	2	539	21,1%	45%
TOTAL - BOULANGERIE PÂTISSERIE FRAÎCHE	336	341	346	361	394	454	206	246	65	30	546	20,3%	9%
Epicerie Sucrée	414	453	510	580	678	832	437	516	8	15	975	17,2%	57%
Epicerie Salée	374	395	430	499	581	727	446	438	2	4	889	22,3%	65%
Boissons Végétales	65	70	73	86	100	129	71	77	-	2	150	16,3%	30%
Jus de fruits & de légumes, BRSA	109	123	138	152	167	199	172	61	-	11	244	22,6%	78%
TOTAL - EPICERIE ET BOISSONS SANS ALCOOL	962	1 041	1 151	1 316	1 526	1 887	1 126	1 091	10	31	2 258	19,7%	61%
Vins tranquilles et autres	359	413	503	572	670	792	160	203	189	407	958	21,0%	0%
Cidres, Bières et autres boissons alcoolisées	18	19	19	20	23	27	15	5	1	12	34	25,9%	20%
TOTAL - BOISSONS ALCOOLISÉES	377	432	522	591	693	819	175	208	190	418	992	21,1%	1%
TOTAL GENERAL	3 755	4 004	4 383	4 830	5 534	6 736	3652	2874	390	1006	7 921	17,6%	31%

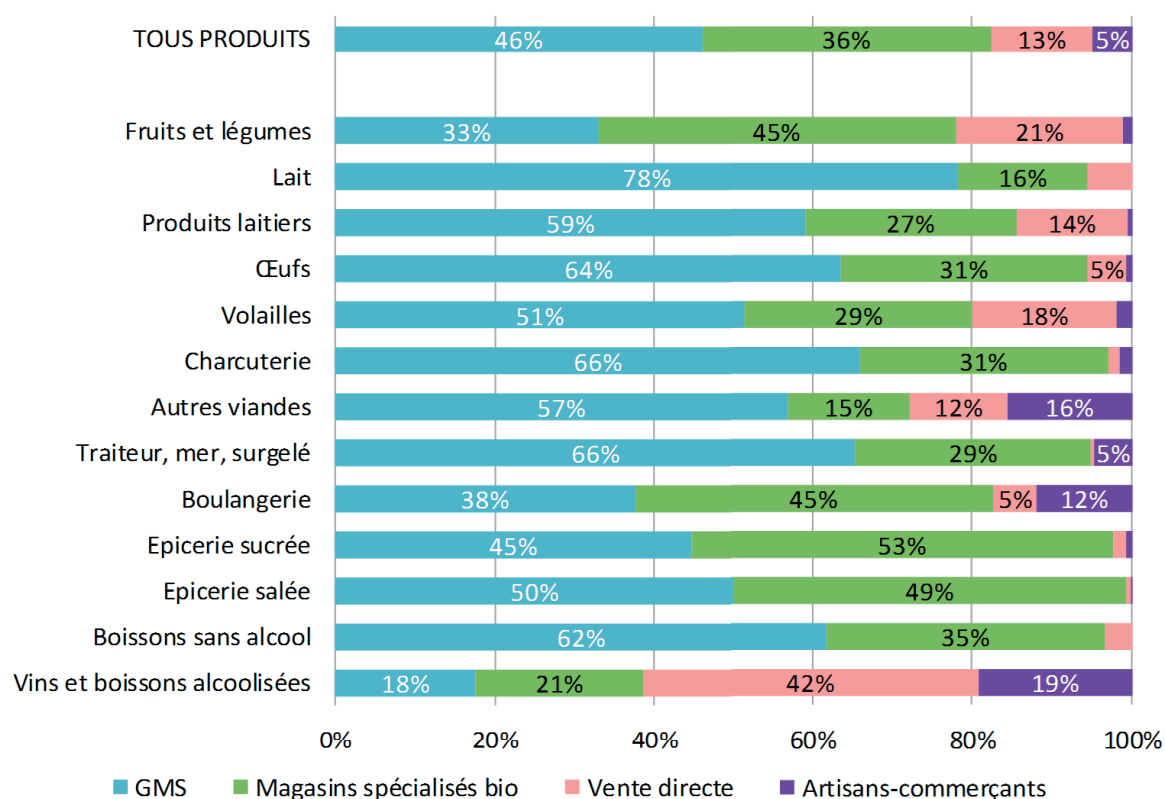
Source Agence BIO / AND-i 2018

3. À CHAQUE PRODUIT, SON RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Suivant les catégories de produits, les circuits de distribution assurent une part plus ou moins importante des achats.

- **Les magasins spécialisés représentent le premier circuit de distribution des fruits et légumes bio** (45 % des ventes), devant les grandes et moyennes surfaces (33 %). L'épicerie sucrée et salée occupe toujours la première place du circuit des magasins spécialisés, devant les fruits et légumes, le rayon crèmerie et le pain.
- **La GMS est le premier circuit de distribution du secteur de la crèmerie** avec 78% des ventes de lait et près des deux tiers des ventes d'œufs bio, devant l'épicerie, les fruits et légumes et le pain.
- **La vente directe est spécialement développée dans les secteurs du vin** (42 % des ventes) et des fruits et légumes (21 %), devant la viande et les produits laitiers, notamment les fromages. Les ventes assurées par les artisans-commerçants concernent majoritairement le vin (via les cavistes), les viandes ainsi que le pain.

Répartition des ventes de produits par circuit de distribution



Source Agence BIO / AND-i 2018

4. LES PRODUITS BIO MAJORITAIREMENT « MADE-IN-FRANCE »

69 % des produits bio consommés en France sont produits en France. 31 % des produits bio consommés en France étaient importés en 2017 versus 29 % des produits en 2016, soit + 2 points.

Au stade de gros, la valeur des importations d'aliments biologiques a progressé de +27 %. Cependant plus de 40 % de la valeur de ces importations peuvent être considérés comme exotiques (banane, cacao, café...) ou purement méditerranéens (olives, agrumes...), la France ne produisant pas ou très peu ces produits⁵. Ainsi hors produits exotiques, l'approvisionnement français en produits bio est de 82 %.

Des importations liées aux facteurs conjoncturels

Certains produits comme le lait bio ont été en pénurie au niveau européen nécessitant des importations, d'où un chiffre légèrement en hausse. Sur le territoire, la mauvaise pousse de fourrages de 2016, a induit une baisse de la production de lait bio. **L'entrée en production bio des cheptels (convertis en 2015) en 2017 ainsi qu'un climat plus favorable ont permis une progression de la collecte de lait bio à hauteur de 13,6%.**

Des importations nécessaires

Les agriculteurs français bio ne peuvent pas tout produire. Le développement des ventes **de bananes et d'agrumes** pèse sur la balance commerciale bio de la France. Ces produits, qui sont quasiment exclusivement importés, représentent à eux seuls un tiers des ventes de fruits et légumes frais bio.

Les importations de « contre saison »

Particulièrement usitée pour les fruits & légumes bio, l'importations de « contre-saison » consiste, pour certaines enseignes généralistes, à achalander les rayons de produits issus de l'importation pour annoncer et lancer ainsi l'arrivée prochaine des produits de saison.

Des filières qui développent leur approvisionnement français

La production d'origine France s'améliore pour plusieurs produits tels que les grandes cultures ou encore l'oignon. De nombreux engagements de producteurs permettent leur développement accompagné par la contractualisation avec les opérateurs de l'aval des filières. Ainsi, la part d'oignons « *origine France* » est passée de 43% de la valeur au stade de gros en 2014 à 64% en 2017. Le développement de la production française a permis de reprendre des parts de marché tout en accompagnant le développement de celui-ci.

De même, malgré une demande très forte en 2017 et une récolte décevante de pommes de terre bio fin 2016, du fait d'un incident climatique, le taux de pommes de terre « *origine France* » s'est maintenu en valeur passant de 83% à 82%.

⁵ Par exotique (« qui appartient à des pays étrangers et lointains ») sont entendus les produits issus de l'agriculture de régions ayant un climat très différent de celui de la France métropolitaine. Ceci inclut les régions tropicales et équatoriales mais aussi, dans une certaine mesure les régions méditerranéennes. Sur ce type d'origine sont distinguées les cultures pour lesquelles les pays méditerranéens disposent d'un avantage climatique mais qui peuvent être menées en France à grande échelle (blé dur, tomate d'industrie) et celles pour lesquelles le potentiel national est restreint (olive, agrume). Seul le second type est considéré ici comme « exotique ».

UN DÉVELOPPEMENT POUR LIMITER LES IMPORTATIONS : ILLUSTRATION DU PLAN « AMBITION BIO 2022 »

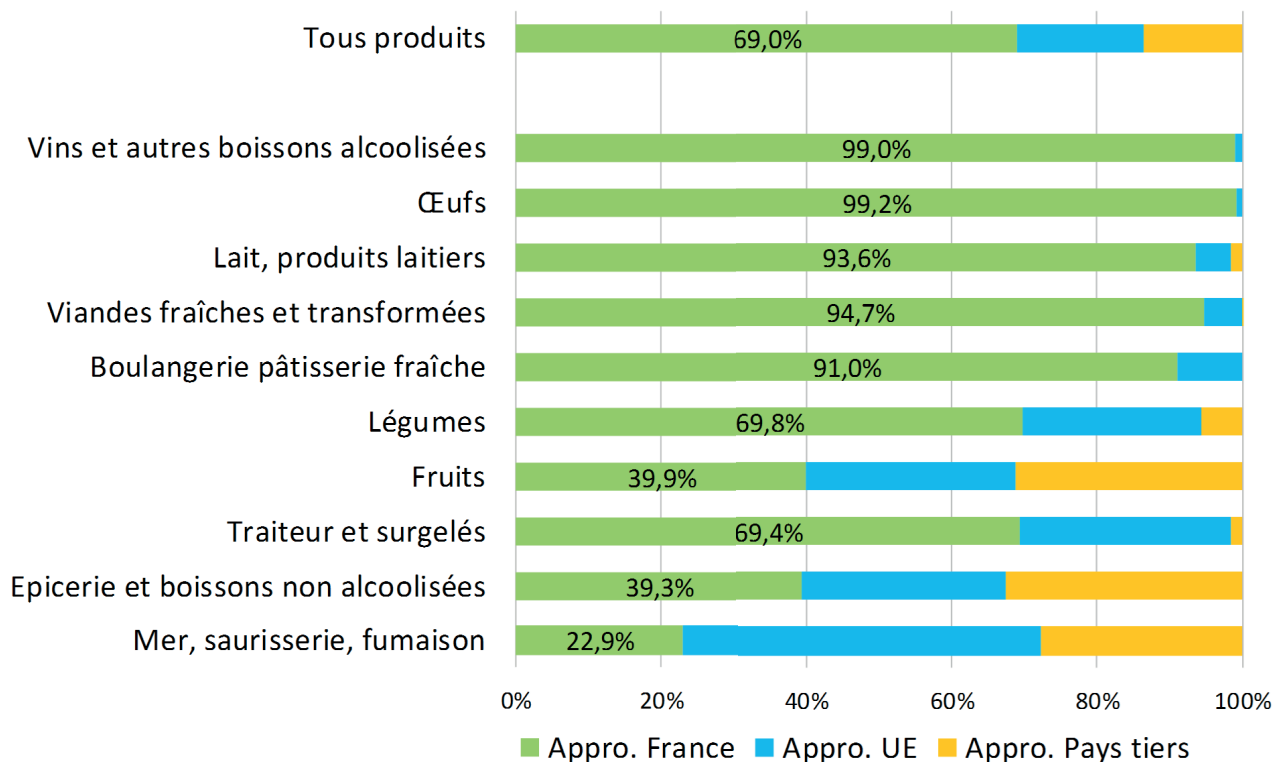
La production d'origine France s'améliore pour certains produits comme les grandes cultures, et certains légumes, grâce :

- aux engagements des producteurs en bio,
- à l'accompagnement technique de la production,
- à la contractualisation pluri annuelle avec l'aval des filières
- aux efforts des transformateurs pour s'approvisionner en France afin de répondre aux attentes des consommateurs.

L'ambition à moyen terme est d'atteindre une autosuffisance pour certaines cultures.

Cette volonté est, entre autres, à l'origine de l'objectif des 15% de surfaces agricoles utiles cultivées en bio annoncé dans le cadre du Plan Ambition Bio 2022. Une perspective envisageable notamment grâce au doublement du Fonds Avenir Bio de 4 à 8 millions d'euros par an d'ici là, visant à accompagner la structuration des filières.

Origine des approvisionnements selon les produits bio en 2017



Source Agence BIO / AND-i 2018

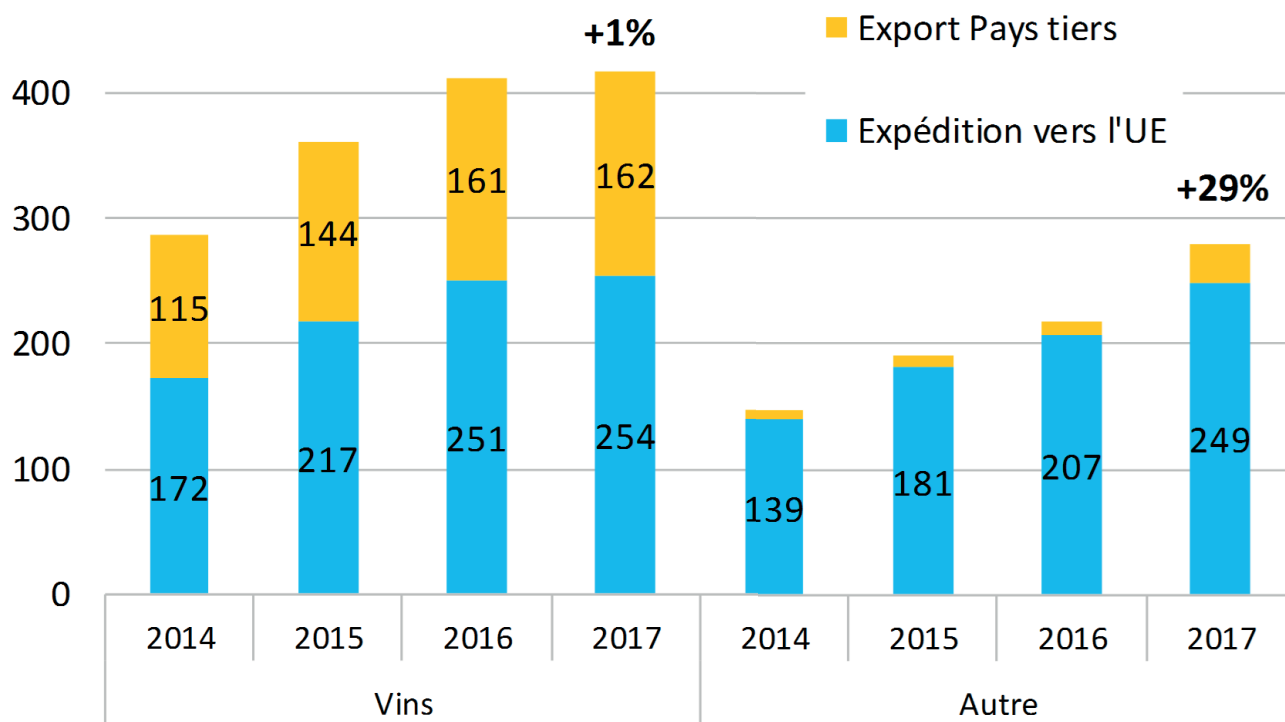
5. LES EXPORTATIONS BIO EN CROISSANCE DE +12 %

Malgré une demande intérieure importante, les entreprises françaises ont vendu pour 707 millions d'euros de produits bio à l'exportation en 2017 (en croissance de +12 % par rapport à 2016).

Les vins représentent 59 % des exportations françaises de produits bio en valeur mais d'autres secteurs se développent en 2017 comme l'épicerie sucrée et salée (+59M€) et la vente de cidre et de bière bio : +11M€.

Évolution de la valeur des exportations de produits bio entre 2014 et 2017

Valeur de gros
en M€



Source Agence BIO / AND-i 2018

LE DOUBLEMENT DU FONDS AVENIR BIO POUR LA STRUCTURATION DE FILIÈRES BIO

Créé en 2008, renforcé à partir du 1er janvier 2014, le **Fonds Avenir Bio** contribue à la structuration des filières biologiques. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en a confié la **gestion à l'Agence BIO**, appuyée par les membres professionnels de son conseil d'administration (FNAB, Coop de France, APCA et Synabio).

Le Fonds Avenir Bio vise à soutenir des **démarches partenariales sur une base contractuelle cohérente**, engagées sur **plusieurs années**, entre groupes de producteurs et entreprises de conditionnement, transformation ou distribution afin de **développer et promouvoir des productions biologiques de qualité** et créatrices d'emplois dans les territoires. Il permet de soutenir des acteurs économiques engagés dans ces démarches, en atténuant le coût des investissements matériels ou immatériels réalisés dans le cadre des programmes d'actions.

Les projets en faveur du développement de l'agriculture biologique se multiplient si bien, que **les financements publics ne peuvent plus assurer l'intégralité des soutiens financiers. Les fonds privés, bancaires et participatifs doivent relayer les financements publics.**

Pour relever ce défi, **l'Agence BIO a mis en place un club des financeurs** qui réunit à la fois les acteurs du financement public (FranceAgriMer, les Agences de l'Eau et les Conseils Régionaux), les banques et les soutiens aux banques (Siagi et Bpi) et les acteurs les plus importants du financement participatif. Le club des financeurs est devenu d'une part un lieu privilégié **de recueil d'informations des partenaires bancaires sur les spécificités de l'agriculture bio** et des filières et d'autre part, un moyen de **présenter et initier la création d'outils de financement** que l'Agence BIO pourra présenter aux futurs porteurs de projets dans le but de renforcer l'ingénierie financière.

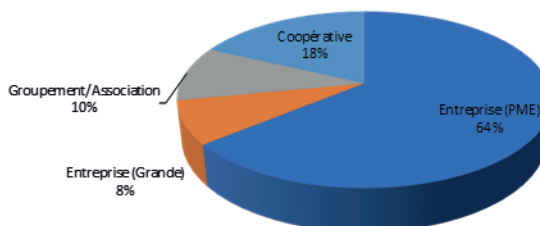
Le Fonds Avenir Bio est actuellement doté de 4M€ par an et sera progressivement augmenté à 8 M€.

Les principaux chiffres du Fonds Avenir Bio depuis 2008

26,3 millions d'euros alloués aux programmes :

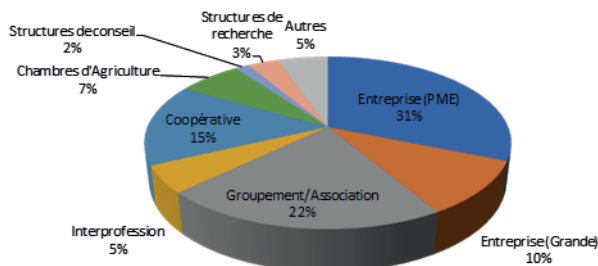
- 17,5 M€ en phase 1
- 7,3M€ en phase 2
- 1,5M€ en phase 3
- ⇒ 295 505€ / programme en une phase

Statut des 89 porteurs de projets entre 2008 et 2016



- Principalement des PME engagées dans des programmes
- 490 partenaires associés aux programmes dont 121 bénéficiaires

Statuts des 490 partenaires associés et bénéficiaires entre 2008 et 2016



- 88,5M€ d'investissements matériels et 13,2M€ d'aide accordés
- 30,4M€ d'investissements immatériels et 13,0 M€ d'aide accordés
- ⇒ 22% des investissements aidés en moyenne

47 programmes co-financés dont 44 par des Conseils Régionaux et 14 par des Fonds Européens

Cumul 2008-2016 (phases 1, 2 et 3)	Investissements matériels		Investissements immatériels	
	Budget éligible	Montant de l'aide	Budget éligible	Montant de l'aide
	88 539 470€	13 328 899€	30 406 054€	13 167 849€

EXEMPLES DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE FONDS AVENIR BIO

UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT GRANDES CULTURES ET OVINS BIO INNOVANT ET EXEMPLAIRE ENRACINÉ EN MIDI-PYRÉNÉES - JUILLET 2015

Principe

La création et l'amplification de **6 filières bio dans le Sud-Ouest de la France** - blé panifiable premium (pour la farine bio), biscuits sans gluten, blé biscuitier, légumes secs, agneaux bio et tournesol oléique.

Acteurs complémentaires

- **Production végétale** : Val de Gascogne, Qualisol, OGR
- **Production animale** : Terre Ovine, COPYC
- **Transformation** : Moulin du Pivert, Presse de Gascogne, Moulin de Montricoux, Minoterie de la Save, COREVA
- **Commercialisation** : Duchain Distribution, Biocoop, Carrefour
- **Développement durable et apiculture** : ADAM
- **Coordination et Initiative du projet** : Coop de France Midi-Pyrénées

Objectifs

- Favoriser les conversions dans le secteur des grandes cultures (+96 producteurs d'ici 2016)
- Fournir des agneaux bio de qualité tout au long de l'année
- Fournir près de 900 tonnes de tourteaux pour l'alimentation animale à partir de la filière huile de tournesol bio
- Etudier l'impact de l'apiculture sur la productivité des champs de tournesol

Moyens mis en œuvre

Le coût total du projet : **5,4 millions d'euros HT sur 2014 et 2015**

dont **527 179€ par le Fonds Avenir Bio et 888 215€ par le FEADER** (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et le **Conseil Régional pour 2014 et 2015**.

- Conditionnement des légumes secs (Qualisol)
- Centre de finition pour ovins (Terre Ovine)
- Stockage de céréales bio et légumes secs (Qualisol)
- Création d'une unité de fabrication d'huile et de tourteaux à partir de tournesol bio (Presse de Gascogne) et des embauches pour développer la coopération inter-filière et accompagner la production et des actions de promotion de la filière.

Des résultats concluants après 1 an

- De 180 à 480 ha de blé premium
- 12 000 tonnes à 21 000 tonnes de céréales collectées par Qualisol
- Lancement de la filière huile désodorisée
- Surfaces en légumes secs multipliées par 2
- Des agneaux bio 52 semaines/an
- 124 ha emblavés avec une variété de blé biscuitier de bonne qualité
- Signature de la charte tripartite sur la filière biscuitier le 02/06/2015

« CASTANEA SYLVA » UN PROGRAMME DE REDYNAMISATION DE LA FILIÈRE CHÂTAIGNE ALLIANT TRADITION ET INNOVATION PROGRAMME SOUTENU DE 2009 À 2014

Principe et objectifs

Le renouveau et la redynamisation de la filière châtaigne dans le bassin grand Sud-Ouest. Ce programme vise la réhabilitation des châtaigneraies traditionnelles sylvestres par la mise en place d'un itinéraire technique, répondant au cahier des charges de l'agriculture biologique, pour réhabiliter les vergers adultes traditionnels et hybrides à l'abandon, et pouvoir récolter mécaniquement.

En aval, il vise la création ou l'adaptation d'outils et moyens de productions innovants et de la transformation des produits biologiques.

Il a notamment consisté à la mise au point :

- d'un système de traçabilité des châtaignes de la parcelle au sachet
- d'un outil de désinsectisation par injection contrôlée de vapeur d'eau permettant d'optimiser la conservation des fruits et améliorant les rendements matières
- d'outils de transformation des châtaignes pour la création de nouveaux produits, notamment les châtaignes bio cuites et pelées sous vide

Structuration de la filière châtaigne

L'association de producteurs « **les castanhaïres** » rassemble plus d'une centaine de producteurs de la Dordogne et des départements limitrophes. L'association a été structurée par **Inovchataigne** pour rassembler les producteurs et ainsi les accompagner humainement et techniquement en leur permettant d'améliorer la qualité des châtaignes et de préserver les arbres.

Cet accompagnement est complété par **Agrobio Périgord et la Chambre d'Agriculture de la Dordogne**.

La connaissance de l'amont a conduit l'entreprise à créer un outil spécifique de toute la chaîne de mécanisation du verger (depuis l'élagage des arbres, la préparation du sol et la récolte) à travers la CUMA Les Peloux. Inovchataigne collecte, transforme et commercialise les châtaignes. **Arbio** est un interlocuteur important pour la mise en place des partenariats amont/aval et la communication filière.

Moyens mis en œuvre

Le coût total du projet : + de 2 millions d'euros HT sur 5 ans

Dont **370 486 €** par le **Fonds Avenir Bio** et **650 330 €** par le **Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Départemental de la Dordogne et la DATAR**.

Ces investissements ont permis :

- Aménagement du bâtiment de stockage
- Acquisition de matériel de calibrage
- Des embauches pour assurer la coordination du projet sur les volet usine, réhabilitation, traçabilité, innovation « produits »

Résultats du programme

- **7 500 arbres réhabilités** correspondant à 88 ha de châtaigneraies
- **+ 48 producteurs bio**
- **+ 60% de châtaignes** bio collectées
- **+ 40% de châtaignes bio** cuites et pelées commercialisées
- **52 contrats** signés avec les propriétaires

Effet de levier et nouvelles ambitions

En Espagne, l'entreprise partenaire Alibos Galicia a lancé un programme similaire « **Proyecto Soutos** » visant la rénovation et la certification bio des châtaigneraies anciennes en Galice. En France, **la forêt de la Limagne** s'est rapprochée d'Inovchâtaigne pour bénéficier de son expérience et envisage de réaliser un projet dans la région.

Inovchâtaigne souhaite aujourd'hui s'engager dans un nouveau programme « **Castanea Plantationis** » et mettre en place un nouveau verger de châtaigniers haute densité. Ce type de verger a été testé au Chili ces dernières années, pays avec lequel Inovchâtaigne entretient de fortes relations dans le cadre d'échanges techniques et commerciaux.

Des difficultés liées à l'arrivée d'un nouveau ravageur du châtaignier surmontées

L'arrivée d'un nouveau ravageur du châtaignier en 2010, le cynips, met à mal la filière et freine la montée en puissance du programme : les larves attaquent les bourgeons causant une diminution du potentiel de production pouvant atteindre 80% sur certaines parcelles. Un moyen de lutte biologique éprouvé et pratiqué en Italie a été mis en place par Inovchâtaigne et les producteurs de l'association Les Castanhaïres.

Un auxiliaire, *Torymus Sinensis*, microguêpe parasitoïde originaire de Chine, a été introduit massivement dans les châtaigneraies.

UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POMMES BIO INNOVANT ENRACINÉ EN PAYS DE LA LOIRE PROGRAMME SOUTENU DE JUILLET 2011 À AOÛT 2016

Principe

Le développement structuré de la filière pommes bio à l'échelle nationale, et plus largement le développement du bio dans le grand Ouest et en France.

Objectifs (saison 2016-2017)

- Accompagner la dynamique de conversion de la filière pommes bio
- Optimiser la collecte, le stockage et la distribution :
 - 180 tonnes de stockage supplémentaires en chambre froide à atmosphère contrôlée
 - Doubler les volumes commercialisés en sachets soit conditionner 520 tonnes supplémentaires
 - Développer un nouveau concept de marché grâce à une innovation de rupture, un sachet pour fruits refermable : meilleure visibilité, manipulation et conservation des fruits, permettant de développer les ventes de sachets sur différents circuits commerciaux, principalement la GMS
 - Développer des partenariats distributeurs avec le réseau Bio c'Bon (réseau de 100 magasins prévu fin 2015), avec Naturalia (ouverture de 30 nouveaux magasins d'ici fin 2016) rentrer dans les centrales d'achat fruits frais nationales Auchan et Carrefour (négociation en cours)
- Etaler au maximum l'offre de production et la commercialisation tout au long de l'année :
 - Réfléchir sur les gammes variétales pour favoriser une complémentarité entre vergers et assurer des variétés précoces et tardives
 - Améliorer la recherche et les méthodes innovantes pour une meilleure conservation des fruits dans le temps comme l'usage de la thermothérapie

Des acteurs complémentaires

- **Production/Transformation/Commercialisation** : Bio Loire Océan (BLO) et Côteaux Nantais
- **Distribution** : Socamaine (Leclerc), Naturalia, Satoriz

Moyens mis en œuvre

Le coût total du projet : 2,6 millions d'euros HT de 2011 à 2016

Dont le Fonds Avenir Bio : 520 890€

Investissements immatériels :

- Coordination globale du programme pour assurer la synergie entre acteurs de la filière
- Suivi et accompagnement technique, logistique et qualité des producteurs

Des actions collectives de communication sur la filière et des investissements matériels pour développer la collecte, le stockage et la transformation :

- Unité pesage-ensachage
- Extension de la station fruitière de Vertou : bâtiment, ensacheuse, frigo
- Palloxs

Des résultats remarquables après 4 ans

- Augmentation de 35% des surfaces de pommes bio
- 47 variétés de pommes bio commercialisées
- +80% de mis sur le marché de pommes bio
- Commercialisation de 200 ha de plus à l'échelle nationale
- Taux de progression supérieurs sur la RHF et la GMS
- 6 000 tonnes de stockage à l'échelle nationale

VALORISATION DE LA VIANDE BIO AU TRAVERS DES RÉSEAUX DE BOUCHERS ET DE TRANSFORMATEURS EN BRETAGNE

Principe

Ce programme situé en Bretagne vise à **valoriser les viandes biologiques au sein du réseau de transformateurs et bouchers de la région**. Au-delà du renforcement des synergies entre opérateurs de la filière, il vise à rationaliser et optimiser les flux d'animaux ainsi qu'à augmenter leur valorisation en bio via un travail approfondi auprès des producteurs et lancement de nouvelles gammes de produits carnés.

Une **étude de prospection auprès de 93 cantines** a été menée pour évaluer l'**impact de la vente de viande bio en restauration collective**.

Objectifs chiffrés

- Produire 4 000 bovins en 3 ans dont 350 à destination du réseau de boucheries
- Encourager les conversions d'exploitations (de 300 à 400 en 4 ans)
- Valoriser tous les animaux en bio
- Mettre en place des relations transparentes entre les partenaires de ce programme

4 acteurs : à chacun ses compétences

- **Bretagne Viande Bio** : 1^{er} fournisseur de viande biologique pour Biocoop, il valorise la viande bio au travers d'un réseau de transformateurs et bouchers
- **Monfort Viande** : entreprise spécialisée dans la découpe et transformation de viandes de bœuf
- **Bio Artisanal** : boucherie qui vend des produits carnés bio en magasins et sur les marchés
- **UneBio** : société leader pour la mise en marché des bovins et ovins biologiques

Moyens mis en oeuvre

Le coût total du projet : **près de 1,8 millions d'euros HT** sur 4 ans (de 2010 à 2014)
Dont 571 050€ soutenus par le Fonds Avenir Bio.

Des investissements matériels en relation avec le lancement de l'activité :

- Matériel nécessaire pour la conception de steaks hachés bio et d'autres nouveaux produits

Des embauches ont été également réalisées :

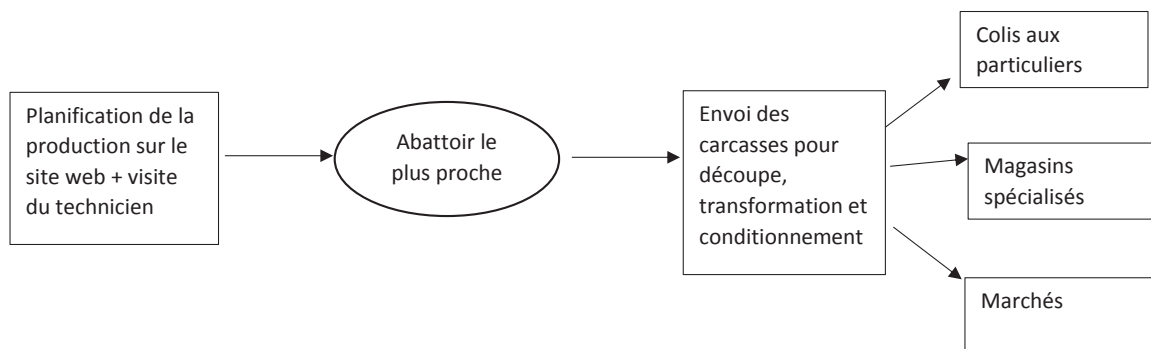
- 3 ingénieurs pour accompagner les producteurs sur le plan technique et les aider à planifier leur production
- 1 responsable pour la gestion du réseau de boucheries

Des actions de communication sur la filière ont aussi été soutenues en lien avec la filière lait bio et les actions menées par Biolait en Bretagne.

4 années concluantes

- 27 nouvelles conversions en 4 ans soit 327 exploitations engagées
- Valorisation de 100% des carcasses en boucherie artisanale
- Acquisition de l'abattoir de Rennes et développement d'un réseau de transporteurs acheteurs locaux
- Ouverture de 3 nouveaux points de vente en boucherie artisanale

Une filière structurée



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTE DE CÉRÉALES BIO NORD ET CENTRE DRÔME AVEC STRUCTURATION DES FILIÈRES D'ÉLEVAGE BIO

Principe et objectifs

Soutenu sur la période 2009 - 2015, ce programme a pour objectif le développement de la **collecte de céréales et oléo protéagineux bio** afin de répondre aux besoins des entreprises de transformation locales.

Le développement des filières avicoles bio dans la Drôme a permis en retour de sécuriser une partie de la collecte de céréales et oléo protéagineux en offrant des débouchés locaux en alimentation animale, tout en renforçant le lien au sol.

Au vu du succès rencontré par la démarche auprès des éleveurs de volailles bio, le programme s'est ensuite élargi à la filière lait bio du Vercors et de l'Ardèche. Il vise notamment à :

- Favoriser les conversions dans le secteur des grandes cultures pour satisfaire la demande en soja, blé, maïs, tournesol et céréales diverses (+1 500 ha et + 30 producteurs)
- Créer 30 ateliers d'élevage de poulets de chair bio permettant de répondre aux besoins grandissants du marché
- Satisfaire les besoins supplémentaires en aliments du bétail estimés à 2 500 tonnes

Une synergie d'acteurs qui intervient tout au long de la filière

- **Collecte de céréales :** Coopérative Drômoise de Céréales (CDC)
- **Fabrication et commercialisation d'aliments du bétail :** eUCABIO
- **Elevage de volailles de chair et de poules pondeuses :** coopérative Valsoleil, CDC
- **Abattage, transformation et commercialisation de la volaille de chair :** Bernard Royal

Un programme d'actions complet et ambitieux

Le coût total du projet : **près de 6 millions d'euros**

Dont **682 203€ financés par le Fonds Avenir Bio, 200 000€ par le FEADER** (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et le Conseil Régional pour la première phase, ainsi que **100 000€ par le conseil départemental de la Drôme**.

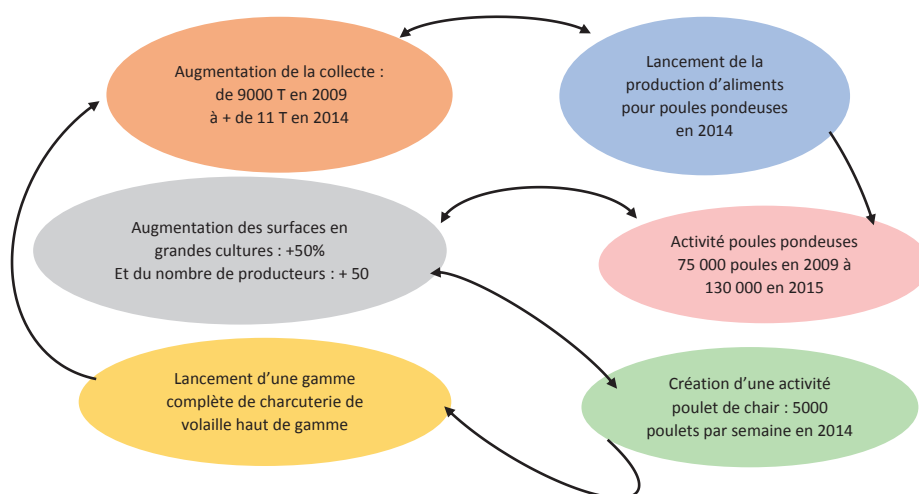
Des investissements matériels en relation avec des nouvelles activités :

- Construction d'un silo d'une capacité de 21 000 tonnes couvrant largement le potentiel de production animal local
- Construction d'une nouvelle usine de production d'aliments bio
- Construction de bâtiments d'élevage de volaille de chair bio
- Création d'un atelier de charcuterie volaille
- Acquisition de matériel de traçabilité des lots bio et de thermisation de l'aliment
- Acquisition d'un floconneur-lamineur et de matériel de conditionnement pour les éleveurs laitiers bio

Des actions de sensibilisation et d'accompagnement technique à destination des producteurs de grandes cultures et des producteurs de volaille.

Création d'un cercle vertueux conduisant à une structuration régionale des filières bio

Création de nouveaux débouchés : 7 500 tonnes aliments/an - 70 à 75% de l'alimentation des poules pondeuses est produite localement



Création de nouveaux débouchés : 1 600 tonnes aliments/an - 75 à 80% de l'alimentation des poulets de chair est produite localement

UN PROGRAMME VIVANT DE DÉVELOPPEMENT DES GRANDES CULTURES ET DES FILIÈRES VOLAILLES BIO DANS LE GRAND EST

Principe et objectifs

Ce programme, débuté en 2009 et achevé en 2015, avait pour objectif de **relocaliser les approvisionnements en céréales pour l'alimentation des poules pondeuses dans le Grand Est** en lien avec les opérateurs locaux tels que Dijon Céréales et Probiolor, sur la base de contrats pluriannuels.

Il s'agissait aussi de stimuler les conversions des bâtiments d'élevage des pondeuses au sein du groupe Bourgon, en cohérence avec la politique régionale et le respect du lien du sol. De par son activité de collecte de graines diversifiées, la Minoterie Dornier, porteur de ce projet, ambitionnait aussi de valoriser les produits issus du blé meunier dans son réseau de boulangeries.

Des acteurs qui se complètent

- **Coopératives** : Dijon Céréales, Probiolor, Terre Alliance
- **Fabricant d'aliments du bétail** : Minoterie Dornier
- **Meunerie** : Moulin Dupuy Couturier, Château d'Uzel
- **Abattoir** : René Meyer, Bruno Siebert
- **Couvoir** : Couvoirs de l'Est
- **Commercialisation** : Coquy, Cocorettte
- **Associés** : OPABA, Chambre d'Agriculture d'Alsace

Moyens mis en œuvre

Le coût total du projet : **1,06 millions d'euros HT** de 2009 à 2015

Dont **185 825€ par le Fonds Avenir Bio** et **69 727€ par le Conseil Régional**, **21 191€ par le Conseil Départemental** et **16 207€ par FranceAgrimer** pour la période.

Des investissements matériels en relation avec l'augmentation des volumes collectés :

- Achat de cellules de stockage et de dosage
- Achat d'un séchoir à maïs et 4,5 embauches pour développer la coopération inter-filière et inter-région ainsi que pour accompagner la production de la fabrication d'aliments du bétail.

Des résultats inattendus après 6 ans

Collecte de céréales de 2 580 à 4 300 tonnes auprès de 51 puis 90 producteurs

Filière poules pondeuses :

- **De 0 à 45 000 poules** nourries par a minoterie auprès de 14 élevages présente en Franche-Comté et Alsace
- **Encouragement des conversions en poules pondeuses** tout en respectant le lien au sol

Une nouvelle filière mise en place en Lorraine, Alsace et Franche-Comté, la filière volaille de chair :

- **De 0 à 118 400 poulets de chair** produits auprès de 19 élevages
- **Rencontres d'élevages très performants** sur le plan technique

Complémentarité effectuée entre élevages grâce à l'ingénieur présent sur le terrain. A titre d'exemple, un élevage de porcs bio a réussi à valoriser la viande via un nouveau débouché grâce à une alimentation locale et un appui technique assuré.

« MANGER BIO ICI ET MAINTENANT » UN PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INTRODUCTION DE PRODUITS BIO & LOCAUX EN RESTAURATION COLLECTIVE PROGRAMME SOUTENU DE JUIN 2011 À DÉCEMBRE 2015

Principe et objectifs

Ce programme d'actions a pour ambition **le développement et l'optimisation de l'approvisionnement en produits bio locaux pour la Restauration Hors Domicile (RHD), sur tout le territoire français.**

Le réseau **Manger Bio Ici et Maintenant (MBIM)** regroupe des **Organisations Economiques de Producteurs Bio (OEPB)** dédiées à la restauration collective, qui disposent de **plateformes régionales de distribution de produits bio locaux** qui travaillent au plus près des lieux de production et de consommation.

Le programme vise à **mettre en adéquation l'offre et la demande** en produits bio pour la restauration collective, par la mise en place d'**interfaces opérationnelles (notamment outils informatiques)** destinées à professionnaliser le réseau de plateformes régionales d'approvisionnement.

Ce développement de l'approvisionnement visait à :

- **Structurer l'offre des plateformes**, notamment grâce à une amélioration de la planification des productions
- **Optimisation des flux et économies d'échelle**
- **Augmenter le nombre de produits biologiques proposés**, un **élargissement et une adaptation de la gamme de produits** en fonction des besoins des restaurants collectifs.
- Sur le plan quantitatif **une augmentation de 63% du nombre de fournisseurs et le doublement du nombre de clients référencés par les plateformes (de 500 à plus de 1000)**

Des acteurs qui se complètent

- Production, Transformation et Commercialisation : 7 plateformes d'approvisionnement de la restauration collective : **Resto Bio Midi Pyrénées, Manger Bio Limousin, Manger Bio Champagne Ardenne, Manger Bio 44, Manger Bio 35, Norabio**
- Les **Groupements d'Agriculture Biologique** sont associés au projet pour **l'appui à la planification** au sein des exploitations adhérentes à une des 7 plateformes

Moyens mis en œuvre

Le coût total : **1,14 millions d'euros HT** de 2011 à 2015

Soutenu à **hauteur de 227 267€ par le Fonds Avenir Bio**

(Le projet a été accompagné durant 2 phases).

Des investissements matériels :

- Postes de travail et serveurs pour la mise en place de logiciels

Des investissements immatériels pour améliorer la planification des producteurs

- Outil de gestion des flux
- Outil de planification des commandes
- Formations, l'accompagnement et la coordination technico-économique pour la mise en place des outils informatiques : **embauches 5,75 ETP**
- Serveur collectif : centralisation et mutualisation des données locales
- **1 ETP diététicienne + analyse nutritionnelle**
- Coordination globale du programme par MBIM

Des résultats remarquables après 4 ans

- 282 producteurs adhérents soit une augmentation de 64%
- Doublement du nombre d'OEPB : 29 à fin 2014
- 73 transformateurs, soit une augmentation de 52%
- Massification des volumes d'approvisionnement
- Outil informatique Panier Local : professionnalisation des circuits courts
- Doublement du nombre de clients référencés : 1032 à fin 2014
- Augmentation de 123% du CA total à 4,7 M€ - CA produit locaux = 3,2 M€

Pour en savoir plus : www.agencebio.org



@AgricultureBIO



@agriculturebio



@agriculture_bio



CAMPAGNE FINANCÉE
AVEC LE CONCOURS
DE L'UNION EUROPÉENNE

